

Après- demain

Organe
de la Fondation
Seligmann

N° 24 (NF) — 4^{ème} trimestre 2012 — Le numéro : 9 €

QUEL AVENIR POUR LES JEUNES ?

BERNARD ROUDET Qu'est-ce que la jeunesse ?

VALÉRIE BECQUET Des cheminements compliqués vers la citoyenneté

RÉGIS PARANQUE Un avenir hypothéqué ?

GENEVIÈVE PINIAU Témoignage - Des jeunes sous influence... Sous influence de qui ? De quoi ?

LAURIANNE DENIAUD Égalité des droits. Égalité des chances. Et l'égalité tout court ?

XAVIER NAU La réussite scolaire pour tous : pari intenable... et urgente nécessité !

VINCENZO CICHELLI « Les voyages forment la jeunesse » : au-delà du lieu commun

RENAUD FABRE L'échec : du couperet au tremplin

DOMINIQUE GLAYMANN Les jeunes et l'emploi : a-t-on pris la mesure de l'enjeu ?

EMMANUELLE MAUNAYE Travailler, se loger : la course d'obstacles vers l'âge adulte

ALEXIS FEERTCHAK Les lendemains ne chantent plus, mais le présent gazouille

EXEMPLE À SUIVRE : Une escale... à *L'ESCALE* de Sainte-Geneviève-des-Bois

LES ACTIONS DE LA FONDATION SELIGMANN EN 2012

À LIRE : Les livres qui ont retenu l'attention d'*Après-demain*

LA SÉLECTION D'APRÈS-DEMAIN : *Révolutions*, par Matthieu Pigasse

Auteurs et idées-clefs de ce numéro

Dossier réalisé sous la direction de Françoise Seligmann

Page 3

Qu'est-ce que la jeunesse ?

Par **Bernard Roudet**, chargé d'études et de recherches à l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep), chargé de cours en « sociologie de la jeunesse » à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, de 2002 à 2010.

La jeunesse est à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence à l'âge adulte. C'est aussi une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Elle est produite par la société dans des contextes historiques, sociologiques, économiques ou juridiques déterminés.

Page 5

Des cheminements compliqués vers la citoyenneté

Par **Valérie Becquet**, maître de conférences en sociologie – Université de Cergy-Pontoise / équipe « école, management, apprentissage ».

Pour construire, les jeunes doivent assumer leur avenir et non être dans une attente et une dépendance perpétuelles. Leur imputer les dysfonctionnements des liens social et politique serait une erreur d'appréciation, car ces dysfonctionnements les touchent directement. Ils doivent faire face à des contraintes et à des injonctions en termes d'insertion sociale et professionnelle, qui pèsent sur les manières dont ils bâtissent leur parcours civique.

Page 9

Un avenir hypothéqué ?

Par **Régis Parraque**, économiste, Inspecteur général des Finances. Proche de Pierre Mendès France dès sa jeunesse étudiante, il a été le collaborateur de Pierre Bérégovoy jusqu'à la mort de ce dernier. Il a récemment publié « De Mendès France à Bérégovoy, l'honneur en politique » (éd. Pascal Galodé, 2012), préface de François Hollande.

Tout pousse, de nos jours, au « court-termisme » : rendement des capitaux, résultats électoraux, satisfactions immédiates, gestion, etc. Or, rien n'est moins compatible avec les intérêts de la jeunesse que ce culte de l'instant. Cherchons plutôt ce qui permettra à nos enfants de vivre mieux que nous, alors que le risque est grand de leur laisser un passif qui obère leur avenir.

Page 13

Témoignage – Des jeunes sous influence... Sous influence de qui ? De quoi ?

Par **Geneviève Piniau**, proviseure du Lycée Robert-Doisneau de Corbeil-Essonnes de 2003 à 2012 et auteure, avec Jacques Boutelet, de « Vaincre l'échec scolaire au collège par la découverte des métiers » (éd. l'Harmattan, 2005).

Faire réussir nos élèves, leur donner de l'ambition, lutter contre toutes les discriminations, tout cela constitue un enjeu majeur pour le lycée. Les difficultés peuvent expliquer le renoncement de certains à l'effort, puisque l'avenir leur semble, dès le départ, bien sombre : il nous faut alors ouvrir des possibles et convaincre tous les élèves qu'ils y ont accès. Croire en eux avant qu'eux-mêmes y croient !

Page 15

Égalité des droits. Égalité des chances. Et l'égalité tout court ?

Par **Laurianne Deniaud**, chef adjointe de Cabinet de François Lamy, ministre délégué à la Ville, secrétaire nationale du Parti socialiste à la vie associative et ancienne présidente du Mouvement des jeunes socialistes (MJS).

Il y a lieu de s'interroger sur cette formule passe-partout qu'est « l'égalité des chances ». Peut-on vraiment questionner les problématiques de jeunesse et de discrimination à partir de cette notion ? L'égalité des chances est loin de l'égalité des droits ou de l'égalité tout court. Il y a entre ces notions une différence aussi fondamentale que celle que l'on retrouve entre charité et solidarité.

Page 18

La réussite scolaire pour tous : pari intenable... et urgente nécessité !

Par **Xavier Nau**, professeur de philosophie, ancien secrétaire général de la Fep-CFDT (formation et enseignement privés), membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) - section de l'éducation, de la culture et de la communication - rapporteur de l'avis sur les inégalités à l'école du CESE (septembre 2011).

L'échec à l'école concerne quelque 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans diplôme ; on sait à quel point cela les handicape, aujourd'hui beaucoup plus qu'hier, dans leur insertion sociale et professionnelle. Or, le CESE a récemment préconisé un certain nombre de mesures susceptibles d'améliorer sensiblement la situation, alors même que le pays veut « refonder » son école.

Page 21

« Les voyages forment la jeunesse » : au-delà du lieu commun

Par **Vincenzo Cicchelli**, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Descartes. Il est l'auteur de l'ouvrage « L'esprit cosmopolite » (Presses de Sciences Po, 2012) et a dirigé, avec Marc Breviglieri, la publication de « Adolescents méditerranéennes, l'espace public à petits pas » (éd. l'Harmattan, 2007).

Au moins dans les intentions de ceux qui s'y lancent, les voyages forment encore la jeunesse. Pourtant, lors d'un séjour à l'étranger, les promesses de départ ne sont pas toujours tenues. Quand on demande à ces jeunes de justifier leur séjour, ils évoquent le désir de partir à la rencontre de l'autre et d'apprendre quelque chose. Dans la réalité, cela ne se passe pas forcément ainsi, car cette rencontre avec l'autre obéit à des logiques complexes.

Page 24

L'échec : du couperet au tremplin

Par **Renaud Fabre**, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur d'État en Sciences économiques, professeur à l'Université Paris VIII - qu'il a présidée de 1997 à 2000. Il est rapporteur à la Cour des comptes depuis 2001.

Aujourd'hui – en France plus qu'ailleurs – l'échec scolaire est devenu un « couperet » qui stoppe toute ascension et préfigure l'enfermement social pour bien des jeunes. Cette situation, qui s'est créée sous sa forme actuelle au cours de la dernière génération, n'est pas irrémédiable : l'échec n'est en rien une sorte de maladie incurable, contractée par la jeunesse à l'occasion d'une scolarité obligatoire, qui a précisément pour but inverse de « faire réussir tous les élèves ».

Page 29

Les jeunes et l'emploi : a-t-on pris la mesure de l'enjeu ?

Par **Dominique Glaymann**, docteur en sociologie, maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne, chercheur au LARGOTEC (Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication) et chercheur associé au Centre Pierre-Naville (Université d'Évry). Il a notamment publié « La Vie en intérim » (éd. Fayard, 2005).

L'accès des jeunes à l'emploi est un enjeu sociétal majeur, mais la solution du problème est évidemment complexe à trouver : elle suppose d'abord une prise de conscience de son importance, elle implique ensuite une analyse affinée de ses causes, puis un bilan attentif des mesures empilées depuis plus de 30 ans sans résultat probant, avant de déboucher sur des politiques conduisant, sans doute, à repenser les logiques de gestion de l'emploi, aussi bien que les modalités de répartition du travail et des revenus.

Page 33

Travailler, se loger : la course d'obstacles vers l'âge adulte

Par **Emmanuelle Maunay**, maître de conférences en sociologie à l'Université de Rennes, chercheuse au CRAPE (Centre de recherches sur l'action politique en Europe).

L'accès à l'emploi est l'une des étapes-clés qui séparent l'enfance de l'âge adulte. L'emploi stable conditionne en partie l'obtention d'un logement, la formation d'un couple et d'une famille, mais la dégradation du marché du travail depuis 30 ans a entraîné, pour une grande partie des jeunes, l'allongement de la phase située entre la fin des études et l'entrée dans un emploi durable et, plus généralement, l'insertion sociale. Or, dans ce domaine, la société française se cantonne dans une attitude ambiguë à l'égard de sa jeunesse.

Page 36

Les lendemains ne chantent plus, mais le présent gazouille

Par **Alexis Feertchak**, licencié en philosophie (Sorbonne, Paris-IV), étudiant à Sciences Po Paris en « master Affaires publiques ». Il est le coordinateur du site de philosophie « iPhilo » et collabore régulièrement à « Philosophie Magazine ».

Les années 2000 ont vu l'émergence parmi les jeunes de phénomènes sociaux qui participent d'une contraction du temps. Constamment présents dans la vie de tous les jours, ils jouent à la fois le rôle de poison et de remède aux maux d'un présent décevant et d'un avenir incertain. Le plus récent, Twitter, dont le nom évoque en anglais le gazouillis des oiseaux, plonge l'utilisateur dans un monde virtuel où prévalent immédiateté, brièveté, vanité.

Page 39

Exemple à suivre

Une échelle... à l'ESCALE de Sainte-Geneviève-des-Bois

Comme toutes les épiceries sociales, celle de Sainte-Geneviève-des-Bois accueille des familles en grandes difficultés. Se montrer solidaire, être à l'écoute, accompagner ceux qui sont dans le besoin, lutter contre l'exclusion et la discrimination, créer du lien social, telles sont les missions de l'ESCALE. Pourtant, si toutes les activités offertes par cette épicerie sociale sont indispensables, aujourd'hui encore plus qu'hier, que penser d'un système d'aide aux plus démunis qui ne repose que sur la bonne volonté de quelques poignées de bénévoles ?

Page 41

Les actions de la Fondation Seligmann en 2012

Page 42

À lire : les livres qui ont retenu l'attention d'Après-demain

Page 43

La sélection d'Après-demain

Révolutions, par Matthieu Pigasse

Bernard ROUDET

QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE ?

La jeunesse est à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Âge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, la jeunesse est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie. Les rythmes et les caractéristiques de ce processus complexe sont variables selon les différents domaines qui concourent à définir les statuts et les rôles adultes. En même temps, la jeunesse est l'âge des classements sociaux et de la confrontation aux inégalités sociales. La jeunesse ne forme pas un ensemble homogène : elle est traversée par des différenciations sociales, liées tout particulièrement aux inégalités en matière de niveau d'études et de qualification.

LA JEUNESSE EST UN PASSAGE

La jeunesse est une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Elle est produite par la société dans des contextes historiques, sociologiques, économiques ou juridiques déterminés. Elle s'inscrit dans une stratification par âge de la société qui fixe les calendriers et les modalités de passage d'un âge à un autre et qui organise les statuts et les rôles sociaux selon l'âge. Positions occupées dans des espaces sociaux (étudiant à l'université, salarié d'une entreprise...), les statuts confèrent à leurs détenteurs un certain nombre de rôles, c'est-à-dire, des attitudes et des comportements ajustés à ces statuts et attendus comme tels par les membres de la société. Dès lors, la jeunesse peut être définie comme la phase de préparation à l'exercice des rôles professionnels, familiaux, mais aussi citoyens, conformes à l'âge adulte. Cinq étapes majeures ouvrent, à travers la socialisation, un apprentissage progressif de ces rôles : le départ de la famille d'origine, l'accès à un logement indépendant, l'entrée dans la vie professionnelle, la formation d'un couple et l'arrivée du premier enfant.

Dans cette perspective, la jeunesse apparaît comme une catégorie d'âge qui s'intercale entre l'adolescence et l'âge adulte. Toutefois, de nos jours, la jeunesse ne forme pas une période de la vie clairement

séparée et distincte des phases qui l'encadrent. La jeunesse se caractérise plutôt par une transition progressive, par l'établissement de continuités entre ces deux phases, dans la mesure notamment où les attributs de l'âge adulte sont rassemblés par étapes sur plusieurs années. Les principaux seuils d'entrée dans l'âge adulte ne se réalisent plus, comme auparavant, de façon simultanée et définitive. Complémentaires, ces seuils ne sont pas forcément cumulatifs ou indissociables : ils s'étalent sur une période plus longue, ils sont davantage graduels, discontinus et parfois réversibles.

LES ÂGES DE LA JEUNESSE

Peut-on préciser les bornes d'âge qui encadrent la jeunesse ? La classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été retenue, et l'est encore dans divers sondages ou enquêtes, pour délimiter cette période de la vie. Toutefois, afin de prendre en compte l'allongement de la jeunesse, l'**Insee** a repoussé la borne supérieure de cette périodisation pour adjoindre aux 15-19 ans et aux 20-24 ans la classe quinquennale suivante : 25-29 ans. L'extension à la fois sociologique et statistique des frontières de la jeunesse conduit donc à retenir 15 ans et 29 ans pour délimiter la jeunesse.

L'examen des statistiques montre en effet qu'aujourd'hui, lors du processus d'entrée dans la vie adulte, la classe d'âge des 20-24 ans constitue davantage une période médiane qu'un aboutissement, aussi bien en ce qui concerne le déroulement de la scolarité, la formation d'un couple ou l'insertion dans le monde du travail. En outre, des seuils comme l'arrivée du premier enfant ou le premier mariage sont marqués par des comportements de report qui les situent désormais autour de 29 ans. Si la borne d'âge supérieure de la jeunesse est reconsidérée, la borne inférieure apparaît moins questionnée. De façon générale, la quinzième année marque l'entrée au lycée et l'accès à une autonomie davantage reconnue dans le cadre du fonctionnement des institutions scolaires et familiales. En effet, la constitution de la jeunesse comme catégorie d'âge est aussi largement induite par le développement de la scolarisation. La massification scolaire, en opérant des regroupements par

classe d'âge, contribue à faire du groupe des pairs la référence obligée et à donner aux jeunes une conscience de leur identité collective.

La période précédant la quinzième année est considérée, d'un point de vue sociologique, comme recouvrant l'adolescence. Mais à partir de quel âge entre-t-on dans l'adolescence ? L'adolescence n'est pas encore l'âge de la construction de l'indépendance matérielle. Elle marque toutefois le début de la prise d'autonomie vis-à-vis du milieu familial - autonomie qui est recherchée de plus en plus tôt. Selon différents travaux, l'adolescence correspondrait globalement aux « années collège », à partir de la classe de cinquième (12-14 ans), tandis que la pré-adolescence tendrait à couvrir la première année de l'enseignement secondaire et la dernière année de l'école primaire (10-11 ans).

L'ÂGE DES CLASSEMENTS SOCIAUX

La stratification par âge d'une société, c'est-à-dire, l'organisation des âges de la vie, se double d'une stratification sociale, d'une distribution des individus dans une structure socio-économique hiérarchisée et inégalitaire. Au fur et à mesure de leur insertion dans la vie professionnelle, en fonction de leur niveau d'études et de leurs acquis culturels, les individus construisent leur position sociale. Alors que le chômage frappe particulièrement les jeunes, la possession d'un diplôme facilite l'entrée sur le marché du travail et réduit les risques d'emploi faiblement rémunéré. Le chômage tend en effet à se concentrer sur les non diplômés : les postes non qualifiés régressent et, sur ceux qui restent, les jeunes sans formation sont concurrencés par des jeunes diplômés en début de carrière. Le devenir des jeunes qui poursuivent des études, même courtes, mais sanctionnées par un diplôme ou une formation professionnelle, et celui des jeunes qui abandonnent plus tôt leur scolarité sont ainsi de plus en plus divergents. Le faible niveau d'études et de qualification de certains jeunes influe, non seulement, sur leur difficile insertion professionnelle, mais aussi sur leur sentiment d'appartenance à la société. Alors que, globalement, les valeurs des jeunes et des adultes se rapprochent, les valeurs des jeunes diplômés, les plus nombreux, et des jeunes non diplômés tendent à diverger. L'unité de la jeunesse française est donc de moins en moins avérée. L'écart s'accroît entre deux jeunesses, dont l'une, minoritaire mais exclue de l'éducation et de la culture, se révèle beaucoup plus radicale et plus critique dans ses représentations de la société. Moins engagée socialement et moins active politiquement, plus détachée des

valeurs universalistes et humanistes de tolérance, d'ouverture sur le monde et sur autrui, cette jeunesse ne partage pas les valeurs collectives d'une société qui tend à l'exclure.

Ces formes de retrait social et politique sont liées au sentiment d'une fragilité sociale qui n'est plus compensée par des modes de socialisation syndicale, politique, associative. Ces modalités d'organisation collective, auparavant associées aux formes ouvrières d'encadrement social, ne sont plus un cadre efficace d'intégration sociale. Dès lors, outre le retrait social, cette jeunesse peut exprimer la radicalité de sa frustration dans d'éphémères mouvements de violence. Cette polarisation entre deux jeunesses, l'une intégrée et l'autre exclue, constitue probablement un défi important pour la société française dans les années à venir. Défi que se doivent de relever les politiques publiques, nationales et locales, développées en direction des jeunes.

Bernard ROUDET

**Chargé d'études et de recherches,
à l'Institut national de la Jeunesse
et de l'Éducation populaire (Injep)**

Références bibliographiques

- Amsellem-Mainguy Yaëlle, Timotéo Joaquim, *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, Autrement, 2012.
- Becquet Valérie, Linares Chantal de (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan-INJEP, coll. « Débats Jeunesses », 2005.
- Bidart Claire (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, L'Harmattan-INJEP, coll. « Débats Jeunesses », 2006.
- Dubet François, Galland Olivier, Deschavanne Éric (dir.), *Comprendre*, n°5 (Les Jeunes), 2004.
- Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2011.
- Galland Olivier, Roudet Bernard (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation Française, 2012 (à paraître).
- Hamel Jacques, Pugeault-Cicchelli Catherine, Galland Olivier et Cicchelli Vincenzo (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- Labadie Francine (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012*, La Documentation Française, 2012 (à paraître).
- Mauger Gérard, « Jeunesse : essai de construction d'objet », *AGORA Débats Jeunesses*, n°56, 2010, p. 9-24 (voir aussi l'ensemble des articles de ce numéro).
- Muxel Anne, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Seuil, 2010.
- Pasquier Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005.
- Roudet Bernard (dir.), *Les jeunes en France*, Les presses de l'université Laval - INJEP, coll. « Regards sur la jeunesse du monde », 2009.
- Singly François de, *Les adonassants*, Armand Colin, 2006.

Valérie BECQUET

DES CHEMINEMENTS COMPLIQUÉS VERS LA CITOYENNETÉ

Les pratiques citoyennes des jeunes se construisent à l'interface entre plusieurs espaces qui ont leurs propres logiques et activités. Quatre sont identifiables : l'espace de la participation politique, l'espace des collectifs d'engagement, l'espace des mouvements sociaux et l'espace de l'action publique [Becquet, 2009]. De leurs agencements diachronique et synchronique résultent des expériences composites, complémentaires, contradictoires ou en tensions, qui peuvent susciter des engagements, des désengagements ou des déagements [Becquet, De Linares, 2005 ; Fillieule, 2005 ; Vulbeau, 2005]. Les pratiques citoyennes des jeunes sont également sous-tendues par des contraintes et des processus sociaux qui les orientent en termes d'accès, d'activités menées, mais aussi de représentations de la citoyenneté.

MÉFIANCE, DISTANCE ET PARADOXES

Concernant l'espace de la participation politique, les jeunes ont un rapport distancié et critique à l'égard du monde politique [Muxel, 2010]. Le fonctionnement des partis politiques est considéré comme sous-tendu par des logiques d'alliances et de compromis que les jeunes affectionnent peu, et l'attitude du personnel politique est fortement critiquée. En fait, la connaissance qu'ont les jeunes du monde politique, connaissance qui s'est d'ailleurs accrue du fait de la hausse du niveau de formation et de la fréquentation des médias, se traduit par une critique relativement forte et une prise de distance croissante qui les conduisent à se déclarer peu intéressés par ce sujet et à ne pas souhaiter adhérer à un parti politique. Le rapport des jeunes au monde politique

se caractérise également par une difficulté croissante à se positionner sur l'axe gauche-droite, axe dont ils ne reconnaissent plus nécessairement la pertinence. Quatre jeunes sur dix se disent « *ni de gauche, ni de droite* ». Cette mobilité partisane se retrouve aussi dans leurs choix électoraux. À ce sujet, leurs comportements peuvent paraître quelque peu paradoxaux. En effet, alors qu'ils témoignent d'une méfiance à l'égard de la classe politique et éprouvent une difficulté à se situer politiquement, ils font preuve d'un réel attachement aux procédures de la démocratie représentative, tout en étant la plupart du temps plus abstentionnistes que le reste de la population.

D'ABORD, L'« ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL »

Concernant leur appartenance à un collectif, d'après l'enquête *Valeurs 2008*, elle est quasiment identique à celle de l'ensemble de la population : 37% des 18-29 ans contre 38%. Cette proximité se retrouve dans les enquêtes de 1999 et 1990 avec respectivement 37% et 36% des 18-24 ans contre 38% et 37% pour l'ensemble [Roudet, 2011]¹. En revanche, des différences existent au niveau de l'activité bénévole : en 2008, 19% des 18-29 ans en exercent une, contre 23% de l'ensemble. Ainsi, l'engagement des jeunes dans des collectifs se situe-t-il généralement en deçà de celui du reste de la population, mais l'écart est faible. Les jeunes privilégient plutôt les associations liées à l'« *accomplissement personnel* », comme les associations culturelles et sportives, au dépend de celles orientées vers la défense d'intérêts collectifs. Cette orientation des pratiques s'explique, entre autres, par la structure de l'offre de loisirs, qui existe

principalement sous une formation associative, même si les associations culturelles et sportives peuvent être investies pour d'autres motifs.

Les résultats de l'enquête *Valeurs* pointent également une remontée, en 2008, de la fréquentation des associations tournées vers des intérêts collectifs. Le taux de participation en leur sein aurait été multiplié par trois, atteignant 20% contre 7% en 1999, tout comme le taux de bénévolat, s'élevant à 8% en 2008 contre 3% en 1999. Il se rapprocherait progressivement de celui des plus âgés, qui est de 27% en 2008 [Roudet, 2011]. Les collectifs, tournés vers des intérêts eux-mêmes collectifs, mobiliseraient davantage de jeunes, y compris ceux dont ils sont généralement plus éloignés, comme les partis politiques et les syndicats. Les groupements fréquentés par les jeunes ne le sont pas de manière uniforme. Sans entrer dans les détails, certains groupes sociaux constituent des clientèles privilégiées ; les travaux sur les étudiants mettent ainsi en évidence leur mobilisation autour de certaines thématiques comme la solidarité, la défense de l'environnement, la défense des Droits de l'Homme et la lutte contre le racisme [Becquet, 2009 et 2007].

AU CŒUR DES PROTESTATIONS : ÉTUDES, DIPLÔMES, TRAVAIL

L'espace des engagements juvéniles est également structuré autour des mouvements sociaux auxquels ils participent, qu'il s'agisse des mobilisations portées par les jeunes avec une différence entre ceux de la « *jeunesse scolarisée* » et ceux de la « *jeunesse des quartiers populaires* », et de l'autre, des mouvements sociaux généraux impliquant des jeunes. Ainsi, entre 1981 et 1999, leur participation à une action protestataire a-t-elle augmenté : en 1999, 69% des 18-29 ans avaient déjà participé à au moins une action protestataire contre 56% en 1981 et 54% en 1990.

Cet usage accru de la protestation est confirmé par le fait que les jeunes ont davantage tendance à cumuler plusieurs actions. La proportion des jeunes concernés varie d'une enquête à l'autre en fonction des événements politiques à l'origine d'une mobilisation et en fonction de la tranche d'âge concernée, les plus âgés manifestant davantage. En 2008, 48% des 18-29 ans ont déjà participé à une manifestation autorisée et 11% à une grève sauvage. Ces deux formes de protestation ne sont pas les seules utilisées par les jeunes. D'un côté, ils sont de plus en plus fréquemment signataires de pétitions : 64%

des 18-29 ans en 2008 contre 62% en 1999 et 47% en 1981 et en 1990. De l'autre, ils expérimentent d'autres formes de protestation comme le boycott de produits (16% des 18-29 ans en 2008 contre 9% en 1999) ou l'occupation de locaux (5% des 18-29 ans en 2008 contre 3% en 1999) [Roudet, 2010]. D'ailleurs, les récentes mobilisations ont toutes été marquées par des occupations, éphémères ou durables, d'établissements (lycées et universités) ou d'institutions publiques, et ont toutes donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre, débouchant sur des arrestations et des comparutions immédiates. Les protestations juvéniles sont régulières et généralement structurées autour de causes qui concernent, d'un côté, les conditions d'études dans l'enseignement secondaire et supérieur, la valeur des diplômes sur le marché du travail, de l'autre, la situation économique, politique et sociale et ses effets sur les conditions de vie des jeunes et les processus d'insertion sociale et professionnelle [Porte, 2007].

TROIS DIMENSIONS SPÉCIFIQUES DE LA CITOYENNETÉ

Enfin, l'engagement des jeunes fait l'objet depuis plusieurs années d'une mobilisation des pouvoirs publics [Loncle, 2010]. Principalement portés par les secteurs de l'éducation et de la jeunesse, les dispositifs publics qui en résultent s'adossent à des discours insistant sur les défaillances des pratiques citoyennes des jeunes et sur la nécessité qu'ils s'engagent, mais valorisant aussi dans certains cas leur « *désir* » de s'engager [Becquet, 2012]. Ils reposent actuellement sur trois dimensions spécifiques de la citoyenneté qui orientent et structurent les pratiques d'engagement des jeunes :

- la citoyenneté politique centrée sur la participation aux décisions (les instances de représentation des élèves et les conseils d'enfants et de jeunes) ;
- la citoyenneté juridique centrée sur les droits et les devoirs ;
- la citoyenneté civile renvoyant à la participation à la société civile (soutien aux initiatives individuelles et collectives et service civique).

Il convient d'y ajouter une démarche transversale, l'éducation à la citoyenneté, qui bien qu'historiquement liée à l'institution scolaire, constitue aussi un objectif commun aux dispositifs proposés aux jeunes. Si les pratiques citoyennes des jeunes se construisent au sein de plusieurs espaces, elles se différencient également en fonction de facteurs sociaux et se transforment au fil du temps. Ainsi, les enquêtes ne

mettent en évidence que des variables comme l'âge, le diplôme et la situation personnelle, qui ont de multiples effets sur les comportements juvéniles [Becquet, 2009 ; Becquet, 2007 ; Roudet, 2011].

1. Les pratiques se transforment au fil de l'âge. Si les plus jeunes s'orientent vers des associations de loisirs, se saisissant d'une offre d'activités, les moins jeunes, en particulier les étudiants et les jeunes actifs, investissent de manière plus importante des associations à vocation militante. Ces écarts renvoient à l'acquisition d'une autonomie dans le choix des activités sociales - les plus jeunes étant fortement influencés par leurs parents, alors que les moins jeunes le sont davantage par leurs cercles amical, scolaire ou professionnel - et à la transformation progressive des intérêts personnels et politiques.

2. Toutes les enquêtes quantitatives montrent que plus le **diplôme** est élevé, plus le taux d'adhésion et d'activité bénévole l'est aussi. Ainsi, l'engagement des jeunes scolarisés, en particulier celui des étudiants, est-il généralement plus important que celui des jeunes précaires ou inactifs, souvent moins qualifiés, celui des jeunes actifs étant intermédiaire.

3. Les enquêtes permettent également de repérer **les raisons de l'absence d'engagement.** Si les jeunes privilégient les activités avec leur famille ou leurs amis, ils insistent en même temps sur le fait qu'ils n'ont pas nécessairement le temps de se consacrer à un autre type d'activité. Cette référence au temps renvoie aux contraintes qui pèsent sur les trajectoires juvéniles ; ainsi, les lycéens et les étudiants font-ils principalement référence au nombre élevé d'heures de cours, à la nécessité avant tout, pour accéder à un emploi, de « réussir leurs études », voire à l'obligation de travailler pour les financer. Cette référence aux contraintes apparaît différemment chez les jeunes actifs, qui estiment que les horaires de travail ne leur permettent pas d'avoir des activités associatives ou craignent que cela nuise à leur réussite professionnelle.

UN MIROIR GROSSISSANT

Ainsi, la compréhension des pratiques citoyennes des jeunes repose-t-elle sur la prise en compte de la diversité des espaces qui les construisent : leurs logiques respectives, qu'il s'agisse des conceptions de la citoyenneté ou des normes d'engagement et les activités qu'ils proposent, sont hétérogènes et s'entrecroisent dans les trajectoires juvéniles.

Leur rapide présentation met en évidence que les jeunes se saisissent variablement des opportunités citoyennes et ont tendance à privilégier des espaces

où existe une possibilité d'agir, comme en témoignent les participations associative et protestataire. Leurs pratiques interrogent de manière frontale la qualité de la politique telle qu'elle se donne à voir et attirent l'attention sur l'avenir de la démocratie. Il reste que, comme le souligne Anne Muxel, les jeunes sont un miroir grossissant de la société : ce qui se trame parmi eux n'est pas étranger au reste de la population. Leur imputer les dysfonctionnements des liens social et politique serait dès lors une erreur d'appréciation, car ces dysfonctionnements les touchent directement. Ils doivent faire face à des contraintes et à des injonctions en termes d'insertion sociale et professionnelle, qui pèsent sur les manières dont ils s'inscrivent dans ces espaces et y bâtissent leur parcours civique.

Valérie BECQUET

**Maître de conférences,
Université de Cergy-Pontoise**

Références

Becquet V., « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils », in Becquet V., Loncle P., Van de Velde C. (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Champ social éditions, à paraître fin 2012.

Becquet V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », in Roudet B. (dir.), *Regard sur les jeunes en France*, INJEP, Presses de l'Université de Laval, 2009.

Becquet V., « Moment étudiant, moment d'engagement : regard sur les activités bénévoles des étudiants » in Legois J.-P., Monchablon A., Morder R. (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

Becquet V. et De Linares C., *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, 2005.

Fillieule O. (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

Loncle P., *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Muxel A., *Avoir 20 ans en politique*, Seuil, 2010.

Porte E., « Au tournant du siècle (1986-2006) : actualité des mouvements étudiants », in Legois J.-P., Monchablon A., Morder R. (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007.

Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses Études et Synthèses*, Observatoire de la jeunesse, INJEP, mai 2011.

Roudet B., « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses Études et Synthèses*, Observatoire de la jeunesse, INJEP, novembre 2010.

Vulbeau A., « Le déengagement : notes sur le côté obscur de l'engagement », in Becquet V. et De Linares C., *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, 2005.

1. En 2008, selon l'Insee, le taux d'adhésion des 16-24 ans est de 26.3% contre 32.7% des 25-39 ans et 32.6% de l'ensemble de la population (Enquête SRCV-SILC 2008).



Le site de la Fondation Seligmann

www.fondation-seligmann.org

Après-
demain

Le site Internet de la Fondation Seligmann se restructure afin d'apporter une meilleure visibilité aux engagements et aux différentes actions de la Fondation, à Paris, dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis, et de vous faciliter l'accès au journal *Après-demain*.

La Fondation Seligmann a, ainsi, le plaisir de vous proposer, en plus de l'offre papier traditionnelle, deux nouvelles offres : une offre numérique seule et une formule intégrale (papier et numérique), avec l'accès à un espace abonné privilégié.

Les archives d'*Après-demain* de 1957 à 2008 sont disponibles gratuitement sur le site Internet pour vous permettre d'effectuer des recherches. *Après-demain* est témoin et porteur de débats d'idées et de réflexion sur l'histoire et l'évolution politique, économique et sociale de ce dernier demi-siècle. Cette source documentaire, prenant en compte les différentes problématiques d'actualités de la société, est à votre disposition pour compléter vos connaissances, alimenter vos recherches et élaborer vos dossiers pédagogiques.

Vous pouvez également télécharger sur le site Internet les fiches de demandes d'aides et les fiches projets pour le concours.

Après-
demain

BON DE COMMANDE

Commandez en ligne sur www.fondation-seligmann.org (rubrique *Après-demain*) :
vous pouvez vous abonner, acheter des numéros et télécharger les articles parus depuis 2009.

Commandez par courrier

Règlement à adresser à : *Après-demain* – BP 458-07 – 75327 Paris Cedex 07
Accompagnez votre bon de commande d'un mandat administratif ou d'un chèque.
Vous recevrez une facture sous huitaine.

| | Offre papier | Offre numérique | Formule intégrale |
|-----------------------------------|--|--|---|
| <i>Descriptif des abonnements</i> | Recevez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> chez vous. | Retrouvez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours). | Recevez chaque trimestre le journal <i>Après-demain</i> chez vous et sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours). |

Abonnement annuel* :

| | | | |
|----------------------------|------|-------|----------------------|
| - Ordinaire | 34 € | 34 € | Tarif unique de 54 € |
| - Etudiants, syndicalistes | 26 € | 26 € | |
| - Groupés (5 et plus) | 26 € | ----- | |
| - Etranger | 51 € | 34 € | |

| | Version papier | Version numérique |
|---|----------------|-------------------|
| Prix du numéro* : | | |
| - France | 9 € | 9 € |
| - Etranger | 11 € | 9 € |
| Collections reliées* : | | |
| - Des numéros par année avant 2007 | 34 € | ----- |
| - Collections reliées des années 2007-2008, 2009-2010 | 60 € | ----- |

*Remise librairie : 10% - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)

Ma commande :
Montant total de la commande :€

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse e-mail :

Contactez-nous : apres-demain@fondation-seligmann.org

Régis PARANQUE

UN AVENIR HYPOTHÉQUÉ ?

Associer les mots « jeunesse » et « avenir » peut paraître ridiculement banal, relève presque du pléonasme. Pourtant, c'est trop souvent en termes d'immédiateté, d'actualité – rentrée scolaire, faits divers, loisirs – que sont traités – lorsqu'ils le sont – les problèmes de la jeunesse. Évoqués, avec toute la passion dont il était capable, par Pierre Mendès France dans les années 50 et jusqu'à la fin de sa vie, ils ont été opportunément remis au premier plan des préoccupations politiques par l'actuel Président de la République.

Tout pousse, de nos jours, au « court-termisme » : rendement des capitaux, résultats électoraux, satisfactions immédiates, gestion des entreprises, etc. Or, rien n'est moins compatible avec les intérêts de la jeunesse – ni, en conséquence, avec une politique qui les serve – que ce culte de l'instant. Comme l'a dit François Hollande, cherchons ce qui permettra à nos enfants de vivre mieux que nous, alors que le risque est grand de leur laisser un passif qui obère leur avenir.

LE COURT-TERME, MORTELLE OBSESSION

Nos sociétés développées, individualistes et contraintes, de gré ou de force, à toujours plus de rapidité, semblent bien se contenter, résignées ou cyniques, conscientes ou non, de la conviction que « *cela dure-
ra bien aussi longtemps que nous* ». En termes plus réalistes encore, voire parfaitement égoïstes, tout se passe le plus souvent comme si leur conduite s'inspirait

de la maxime : « *après nous, le déluge* ». Or, la jeunesse a besoin de générosité inspirant une vision de l'avenir faite d'espoir et donnant sa place au bonheur. Il est pourtant préoccupant de voir combien les problèmes que connaît aujourd'hui notre civilisation paraissent méconnaître cette vision, condamnant tant de jeunes à n'entrevoir aucun futur : chômage, dégradation de la planète, formation inadaptée (quand il en y a une), inaccessibilité de la culture, aggravation des inégalités, etc. Tout cela conduit à un processus de délitement plus ou moins insidieux de la société en devenir, compromettant dangereusement le sort promis aux jeunes d'aujourd'hui. C'est là un phénomène des plus sournois parce que relativement imperceptible au jour le jour, mais traduisant bien ce délitement global, confinant à une véritable crise morale.

DROGUÉS À LA DETTE

L'endettement dans lequel se sont laissé sombrer inconsidérément tant de nations, dont la nôtre, dans les dernières décennies, est l'une des illustrations très éclairantes de ce mépris de l'avenir.

À raison d'un endettement moyen de 30 000 € par habitant, les nations occidentales sont d'ores et déjà confrontées à l'impératif du remboursement ou du défaut de paiement. Endettées à plus ou moins 100% de leur PIB selon les cas, elles se trouvent face à une situation qui obère dangereusement leur avenir, sous peine de laisser aux générations futures toute la charge de cette dette.

Certes, en valeur absolue, cette charge, pour considérable qu'elle soit (près de 90% du PIB pour la France), ne crée pas de situation irréparable, mais le plus difficile consiste précisément à enrayer son aggravation, car la tendance est inquiétante : 46% du PIB en 1993, 87% en 2011, le risque de dépasser les 100% dès 2015 si rien n'est fait. Le renversement de cette pente exige une volonté politique d'une grande fermeté, traduite par un engagement contraignant sur le moyen-long terme, tant il est clair que l'effort qu'il implique pour les sociétés concernées ne sera supportable qu'étalé dans le temps, sur une période de cinq à dix années. C'est assurément une façon assez inhabituelle de concevoir les choses chez les dirigeants du monde entier, tant ils sont obsédés par le court-terme et, plus encore, allergiques à la nécessité de toute programmation comme le sont les gouvernements conservateurs. Or, il faudra bien trouver un juste équilibre entre le remboursement de la dette et les investissements publics indispensables à l'éducation, l'emploi, la santé, l'innovation, voire la culture. Cet arbitrage ne peut s'opérer que dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, généralement récusée par les tenants du libéralisme.

Enrayer le recours aux facilités de l'endettement qui, tel une addiction, mine l'avenir de nos sociétés, est une tâche de première urgence : la situation de la France n'est pas encore, à cet égard, l'une des plus mauvaises dans le monde, ni en Europe même, et revenir au niveau de 60%, tel que retenu par la discipline européenne, n'est pas, en soi, « *la mer à boire* », mais la priorité est d'arrêter la glissade et de définir les voies et moyens d'y parvenir.

Le problème se pose aussi bien au niveau collectif qu'individuel : ainsi, plus de 75% des jeunes Français de 25 à 35 ans sont aujourd'hui moitié plus endettés que les 65-75 ans. Situation préoccupante qui, si on la relie à la crise de l'emploi, amène à se demander comment seront remboursées les dettes individuelles : ne conduiront-elles pas à fabriquer davantage d'exclus ?

Les jeunes constituent, on le sait, l'une des populations les plus touchées par le chômage, et rien ne permet de dire que ce drame trouvera une solution favorable à brève échéance, tant les raisons sont nombreuses à se conjuguer pour l'entretenir. La croissance, tout d'abord, que tout le monde invoque comme une panacée, devrait atteindre, selon les critères actuels de son évaluation, un rythme d'au moins 2% pour susciter des créations d'emplois ! On en est loin, pour des causes à la fois conjoncturelles et structurelles.

SATISFACTION, SATURATION, STAGNATION

La saturation des besoins solvables dans nos sociétés post-industrielles, conjuguée avec la stagnation, probablement durable, du pouvoir d'achat, provoquent la stagnation de la consommation. Outre la montée inévitable des prix de l'énergie, on peut observer combien les progrès de la technologie permettent de remplacer la main d'œuvre dans l'industrie, comme dans beaucoup de services, la banque par exemple, et dans bien des tâches administratives. Tant que ne sera pas promue une autre croissance, que l'on qualifiera, par commodité, de « verte », et surtout plus humaine, l'emploi continuera de souffrir : les gisements d'emploi résident de plus en plus dans les activités « non-marchandes » - culture, santé, aide à la personne, formation. Le refus persistant chez certains d'une nouvelle croissance pérennisera tout simplement l'absence de croissance, mais la mise en œuvre de cette nouvelle croissance et les reconversions qu'elle implique nécessiteront aussi du temps. D'où, là encore, la nécessité de concevoir les choses sans tarder, dans une perspective de moyen-long terme suffisamment contraignante, afin, notamment, que la jeunesse y trouve toute sa place.

« IL NOUS RESTE CINQ ANS »

Cette indispensable nouvelle croissance répond en même temps à une autre exigence et à un double mérite : sauvant l'emploi, elle sauvera aussi la planète. Car nous avons bien, là aussi, une autre hypothèque sur l'avenir. Le saccage en cours de notre planète, du fait de l'aveuglement de ceux qui, imbéciles ou cyniques, voire criminels, pratiquent, à cet égard, la politique de l'autruche : réchauffement, migrations écologiques, fonte des glaciers, pollution effrénée des océans, syndromes de Tchernobyl et de Fukushima. La passivité de la plupart des dirigeants du monde, telle qu'on a pu la constater au dernier sommet de Rio, n'est pas encourageante.

Une récente étude de l'OCDE conclut que brûler le pétrole, le gaz et le charbon des nouveaux gisements augmenterait la température planétaire de 6°C d'ici à 2050, alors que les climatologues les plus autorisés estiment que nos écosystèmes et notre économie planétaire ne pourront absorber sans catastrophe majeure qu'une élévation de température de 2°C.

Ce seuil a lui-même été arrêté comme un maximum tolérable par la communauté internationale lors du sommet des Nations Unies de Cancun en 2010.

De son côté, le chef économiste de l'Agence internationale de l'énergie, M. Fatih Birol, a récemment déclaré : « **il nous reste cinq ans pour réorienter l'investissement vers l'énergie non-fossile** ». Comme on le voit, gaz de schiste ou non, on ne règle ni le problème du coût de l'énergie (pic de consommation), ni celui de la pollution. De même, la solution, envisagée il y a peu comme miraculeuse, de l'éthanol issu de cultures agricoles tend à concurrencer les productions alimentaires, à aggraver les famines, sans vraiment résoudre le problème de la pollution.

Enfin, le remplacement du nucléaire ne peut être que progressif, tandis que l'épineux problème du stockage des déchets et celui des coûts du démantèlement, non pris en compte dans la tarification actuelle, illustrent la complexité du problème et exigeront une planification, comme s'en rendent compte aujourd'hui les Allemands et le nouveau gouvernement français.

UNE SOCIÉTÉ AUX CHEVEUX BLANCS

Autre problème exigeant une vision de long-terme : la démographie, assortie des volets connexes que sont le vieillissement et les retraites.

Vivant de plus en plus longtemps, les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses, et le financement de leurs retraites sera de plus en plus lourd. D'autant que les dépenses de santé afférentes à cette branche d'âge, incluant la dépendance, augmentent déjà à un rythme accéléré. Si l'on ajoute le fait que les emplois se font rares, force est de convenir que la problématique démographique n'est pas simple. La population active va se trouver réduite, suite au « **papy boom** » de l'après-guerre : 100 000 naissances de moins environ, de 1975 à 1995. Alors que la France comptait quatre actifs pour un retraité en 1960, il n'y en a plus qu'1,8, et ce taux passera à 1,5 en 2020 et 1,2 en 2050.

Au-delà des problèmes de retraite et de frais de santé, les jeunes subiront un déclassement générationnel, caractérisé par un moindre poids dans la société et dans les prises de décision. En France, la proportion des plus de 60 ans dans la population totale passera de 31,5% en 2010 à 35,6% en 2020.

Il est quelque peu paradoxal de conclure que les jeunes générations devront travailler plus longtemps, alors que le chômage s'aggrave et que l'essor des technologies rend obsolète une bonne part

de l'emploi humain, et il est permis de se demander si le simple relèvement de l'âge de la retraite est une solution à la hauteur du problème, même cumulée avec de difficiles augmentations des cotisations ou la diminution du montant des retraites. La logique strictement économique conduit-elle de toute évidence à ces solutions ? Sont-elles, au demeurant, acceptables politiquement et justes socialement ?

Les adaptations nécessaires n'iront pas sans douleur : elles ne se réaliseront pas dans l'instant, ni, sans doute, jamais complètement.

Il faudra concevoir des systèmes d'aides et d'allocations qui, tout en évitant le piège de l'assistanat et les trappes à exclusion, assurent des conditions d'existence décente à ceux qui ne suivront pas le rythme ou qui ne seront pas sur le bon créneau, une sorte de nouvelle sécurité sociale, en somme. C'est particulièrement ce que l'on voit déjà dans cette fracture entre deux catégories de jeunes : les uns, bénéficiant d'une formation adéquate, parviennent à s'en sortir assez bien, souvent même très bien ; les autres, laissés pour compte, se trouvent poussés à la révolte.

QUE DEVIENDRONT CEUX QUI « TIENNENT LES MURS » ?

Cette fracture sociale au sein d'une même génération s'aggravera si une stratégie pertinente n'est pas mise en œuvre. Nous le voyons bien en France, mais aussi partout dans le monde : la formule, venue d'Algérie, décrivant la génération de ceux qui « **tiennent les murs** », illustre bien le phénomène. Ces jeunes, qui n'ont rien d'autre à faire, sont bel et bien le dos au mur, soutenant, en quelque sorte, celui-ci avant qu'il ne s'effondre, n'ayant rien à perdre ni d'autre solution, sinon se révolter, voire s'immoler par le feu...

La formation est l'une des conditions majeures de l'avenir des jeunes ; elle doit être, plus que jamais, considérée comme un investissement majeur : elle ouvre la voie vers l'emploi, l'innovation, l'équilibre de la société. C'est aussi la dignité de l'homme – et de la femme – qui est en cause.

Là, non plus, les solutions ne sauraient s'improviser, tant il est vrai que, comme cela est développé par ailleurs dans ce numéro, c'est dès le plus jeune âge qu'il convient d'organiser le parcours éducatif.

Que deviendront les milliers de jeunes illettrés qui peuplent aujourd'hui nos banlieues ? Car c'est bel et bien par milliers qu'on dénombre ces jeunes

– de 7 à 18 ans – totalement illettrés, voués à l'inaction dans les quartiers Nord de Marseille ! Leurs incivilités, voire leurs violences s'exercent fréquemment à l'encontre même de leur propre famille, notamment de leur mère, leur grand-mère ou leurs sœurs. Le service militaire, quels qu'aient été ses défauts, n'est plus là pour leur inculquer les principes élémentaires de la vie en société et les rudiments d'un métier.

On ne soulignera jamais assez l'importance de la première éducation, dès la maternelle, en tant que condition d'une aptitude à s'adapter aux changements multiples et imprévisibles des métiers, technologies et circonstances de la vie, tout au long de celle-ci. Échecs, maladrotes et négligences accumulés en France en la matière au cours des dernières décennies font peser une lourde hypothèque sur plus d'une génération.

On le sait notamment depuis le largage de la première bombe atomique sur le Japon : l'explosion des connaissances scientifiques et du progrès technologique est plus une incitation à vivre dans le court terme qu'à se projeter dans l'avenir. À mesure qu'il répond à des questions, le progrès en pose d'autres et perturbe les habitudes à un rythme accéléré, faisant voler en éclats repères et valeurs : que seront les métiers dans 10 ou 20 ans ? Que sera devenu alors notre environnement naturel ? Autant de questions qui incitent au repli sur soi et à la recherche du maximum d'avantages, de profits immédiats : c'est là l'exemple donné par les grandes entreprises multinationales, leurs dirigeants, voire beaucoup de gouvernements. Ainsi, la jeunesse ne manque pas d'exemples l'incitant à jouir de l'instant et à se nourrir de l'illusion d'un enrichissement rapide, à l'image de quelques sportifs ou artistes à succès.

JEUNE, RICHE ET MORT

L'écrivain et magistrat italien Giancarlo De Cataldo s'étonnait récemment d'avoir croisé, à Rome, un adolescent vêtu d'un tee-shirt affichant en forme d'énigme la maxime curieuse : « *mieux vaut mourir jeune et devenir riche* ». Proche d'un oxymore, dans la mesure où le bon sens populaire admet généralement qu'il faut du temps et de l'effort pour devenir riche, cette affirmation traduit ce qui est véritablement le drame d'une partie de la jeunesse moderne.

Sans doute ne faut-il rien exagérer. Nizan avait déjà fait état d'un désespoir en écrivant qu'il ne permettrait à personne « *de dire que 20 ans est le plus bel âge de la vie* ». Et les générations sacrifiées n'ont pas été rares dans le passé, présentes dans la littérature ou disparues sur les champs de bataille de 14-18, confrontées au désastre de 1940 ou engagées malgré elles dans les guerres coloniales, mais ces crises, pour cruelles qu'elles aient été, correspondaient sans doute à des événements assez circonscrits et exceptionnels qui, même s'ils n'ont pas manqué de revêtir un caractère quelque peu apocalyptique, laissaient subsister, peut-être mieux qu'aujourd'hui, le rayon de l'espoir. Comme l'avait dit Tristan Bernard, arrêté par la Gestapo avant d'être déporté à Drancy : « *nous vivions dans l'angoisse, nous allions vivre dans l'espoir* ». Restons persuadés que le génie humain, conjugué avec un peu de courage et de volonté, trouvera les réponses aux défis de notre temps.

Régis PARANQUE

Économiste,

Inspecteur général des Finances,

Administrateur de l'Institut Mendès France

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)

Si vous souhaitez être informé de la situation des Droits de l'Homme dans le monde, inscrivez-vous à la Newsletter de la FIDH sur www.fidh.org et consultez le blog de la FIDH "Gardons les yeux ouverts", blog.gardonslesyeuxouverts.org

Pour soutenir les actions de promotion et de défense des Droits de l'Homme de la FIDH à travers le monde, faites votre don en ligne sur www.fidh.org/dons ou envoyez un chèque à l'ordre de la FIDH à l'adresse suivante :

FIDH - Service Donateurs - 17, passage de la Main-d'Or, 75011 PARIS

(Chaque don donne droit à une réduction d'impôts de 66%)

Geneviève PINIAU

TÉMOIGNAGE

DES JEUNES SOUS INFLUENCE...

SOUS INFLUENCE DE QUI ? DE QUOI ?

Je ne peux parler que des jeunes que j'ai côtoyés en collège et surtout au Lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes. Et j'ai souvent regretté qu'ils ne soient pas assez sous l'influence de leurs parents, mais plutôt sous celle des « grands frères » du quartier... Sans pouvoir, hélas, beaucoup influencer leur choix.

Cependant, j'ai souvent remarqué que la réussite scolaire, l'ouverture culturelle, la possibilité de se projeter dans l'avenir pouvaient favoriser des retournements de situation. D'où l'engagement du lycée dans l'« après »...

POURQUOI SE LEVER LE MATIN ?

Les élèves en réussite scolaire ne posent pas grand problème à un proviseur : ils travaillent, répondent aux exigences des enseignants, savent souvent ce qu'ils veulent faire ensuite, ont un chemin tout tracé. Ce sont les autres qui nous préoccupent davantage ; ceux qui ne savent pas vraiment pourquoi ils se lèvent tous les matins... Quand ils se lèvent ! Souvent, le premier travail, c'est de les faire venir au lycée tous les jours, d'où l'importance du suivi de l'absentéisme par les conseillers principaux d'éducation (CPE). La réussite se construit en classe, en assistant à tous les cours et en faisant confiance aux enseignants.

À « Doisneau », les élèves qui entraînent « mal » dans leur seconde passaient par mon bureau pour faire le point sur leur scolarité, sur leur futur. Souvent ces

élèves « ne savaient pas », ou plutôt ne voulaient pas dévoiler leurs ambitions, qu'ils revoyaient très souvent à la baisse puisque leurs résultats scolaires n'étaient pas à la hauteur souhaitée. D'où l'intérêt de leur demander, très tôt dans l'année de seconde, ce qu'ils envisageaient pour leur avenir. Cet entretien se passait en présence de leurs parents. Pour qu'eux aussi prennent leur part dans l'accompagnement et la réussite de leur enfant.

À noter que très souvent, à ma question « *Comment tu te vois dans ta vie d'adulte, à 28 ou 30 ans ?* » les jeunes répondaient « *marié avec des enfants, dans une maison...* », mais pas « *ingénieur ou médecin* ». Certains garçons s'imaginaient en nouveau Zidane !

PARENTS ET ENFANTS SANS BOUSSOLE

Les jeunes me semblent extrêmement inquiets et leurs parents tout autant ; tout a changé autour d'eux, la technologie a envahi le monde et le chômage qui touche de façon dramatique les quartiers en particulier, ne permet pas un optimisme démesuré. Pour réussir, il faut se projeter, mais comment le faire dans ces conditions ?

Autrefois, les jeunes filles tenaient leur journal intime que, par définition, personne d'autre qu'elles ne lisait. Aujourd'hui, il s'étale sur **Facebook** et des milliers « d'amis » en profitent, avec les dérives que l'on connaît... Et celles dont on n'a pas encore idée.

Autrefois, on regardait l'heure à sa montre, aujourd'hui c'est sur son *iPhone*... Autrefois, la peur d'être enceinte existait, aujourd'hui la pilule du lendemain efface le problème.

N'entendez pas que je regrette le « bon temps » passé ! Non, mais pour bien accompagner leurs enfants, les parents doivent faire un énorme travail de mise à niveau et, pour certains, c'est vraiment difficile. Surtout quand eux-mêmes n'ont pas fréquenté l'école, ni dans leur pays d'origine (les mamans, en particulier) ni en France.

TROIS ÉTAPES D'UNE « MISE SOUS INFLUENCE »

L'École est un monde difficile à appréhender, avec ses codes et ses règles. À elle, donc, de s'ouvrir et d'expliquer : les parents en redemandent !

À « Doisneau », ces derniers sont étroitement associés à la scolarité de leurs enfants ; nous les mettons donc « sous influence », et quand ils comprennent notre démarche éducative, ils sont toujours de notre côté, à une ou deux exceptions près. Pour cela, il faut les associer très tôt : lors d'une journée « *portes ouvertes* », en février ou mars de l'année de troisième de leur enfant, ils sont invités à découvrir les possibilités qu'offre le lycée, qu'ils peuvent visiter.

Puis, début juillet, les parents sont convoqués pour inscrire leur enfant. C'est une démarche obligatoire que nous simplifions au maximum en établissant un guichet unique : inscription, langues vivantes, options, transport, repas, tout est traité sur place avec un seul interlocuteur. Enfin, les parents sont invités à accompagner leur lycéen le jour de la rentrée en seconde, en septembre. Les élèves sont pris en charge par les professeurs principaux et les parents sont reçus par le proviseur dans la grande salle à manger des élèves. Café et croissants les attendent, ils s'assoient et font connaissance avec tous les personnels du lycée : CPE, médecin scolaire, infirmières, assistante sociale, préfet des études... Chacun se présente et explique son rôle dans cette grande maison.

Il s'agit déjà là de la troisième rencontre où nous essayons d'influencer les parents dans le sens de la réussite de leur enfant.

CROIRE EN EUX À LEUR PLACE

Faire réussir nos élèves, leur donner de l'ambition, lutter contre toutes les discriminations, restent des enjeux majeurs pour le lycée. Comme je l'ai dit précédemment, les difficultés peuvent expliquer le renoncement de certains à l'effort, puisque l'avenir leur semble, dès le départ, bien sombre. Il nous faut donc ouvrir des possibles et convaincre tous les élèves qu'ils y ont droit.

Croire en eux avant qu'eux-mêmes y croient ! Ateliers sur l'estime de soi, prévention des conduites addictives auprès des jeunes de 15 à 25 ans, prévention des risques sexuels, sont autant d'exemples d'actions mises en place dans un établissement scolaire. En plus, l'ouverture sur les grandes écoles (Polytechnique, École des Mines de Paris, Sciences Po Paris, Université d'Évry-Val d'Essonne), la semaine de l'orientation (aucun élève de « Doisneau » ne sort du lycée sans savoir composer un CV et rédiger une lettre de motivation), le suivi individualisé, permettent d'informer concrètement et personnellement les élèves sur les possibilités qui s'offrent à eux : l'information comprise permet déjà de réduire les différences, et le rôle du préfet des études est très important à ce niveau.

« *Le désir d'être une star n'a jamais été aussi fort, aussi répandu, aussi assumé* », dit le sociologue François de Singly, auteur des « *Adonaissants* »¹ ; « *vouloir être célèbre, c'est s'autoriser des rêves...* ». J'ai la ferme certitude que l'école ne doit pas empêcher les rêves, mais bien au contraire aider à tracer le chemin qui aboutira à la réalisation de ceux-ci.

Geneviève PINIAU

**Proviseure du Lycée Robert-Doisneau,
à Corbeil-Essonnes, de 2003 à 2012**

1. de Singly (François), *Les Adonaissants*, Paris, éd. Armand Colin, 2006.

Prochain numéro d'Après-Demain

LA CONSOMMATION

à paraître en janvier 2013

Laurianne DENIAUD

ÉGALITÉ DES DROITS. ÉGALITÉ DES CHANCES. ET L'ÉGALITÉ TOUT COURT ?

Avant d'évoquer les questions de discriminations et d'inégalités, le préalable nécessaire conduit à s'interroger sur ce terme passe-partout qu'est « **l'égalité des chances** ». Peut-on vraiment questionner les problématiques de jeunesse et de discrimination au travers de cette notion ? Qu'apporte l'aléa de la « chance » à l'idée même d'égalité ?

LOFT STORY ET DISCRIMINATION POSITIVE

Dans une société démocratique et solidaire, permettre à chacun de trouver les voies du bonheur et de son émancipation, en étant protégé par des droits, ne doit pas être une chance offerte à certains, mais un droit pour tous. Observer les discriminations uniquement par le biais de l'égalité des chances, c'est admettre une « *loft-storisation* » de la société où on choisit de mettre en scène la réussite de quelques-uns pour masquer les difficultés et les injustices subies par le plus grand nombre, afin de pouvoir s'extasier ensuite : « *regardez, c'est possible !* »
Finalement, la logique dite de **discrimination positive** découle assez naturellement de l'idée d'égalité des chances, puisqu'elle permet de rétablir un équilibre quasi statistique face aux symptômes les plus gênants des inégalités, en « colorant » certains des espaces

- souvent uniformément blancs et mâles - réservés aux élites. Mon intention ici n'est pas de dire que ces actions ne sont pas nécessaires, mais elles ne peuvent suffire. On ne saurait considérer la réussite d'un projet de société en observant seulement le casting sur une ligne de départ et en donnant quelques coups de pouce.

Si les fameuses conventions **ZEP** ont permis à quelques jeunes d'accéder à Sciences Po, en contournant les concours et les phénomènes d'autocensure, elles ont surtout permis à Sciences Po de rafraîchir son image sans se poser la question de savoir pourquoi son recrutement principal - sur concours, toujours largement majoritaire - conduisait à un entre soi aussi uniforme socialement. L'égalité des chances est bien loin de l'égalité des droits ou de l'égalité tout court. Il y a entre ces deux idées une différence aussi fondamentale que celle que l'on retrouve entre charité et solidarité.

Dans la France de la fin 2012, les obstacles à cette égalité des droits de toute nature sont très nombreux, particulièrement pour les jeunes. J'évoquerai quelques exemples de ces discriminations, à travers les situations que j'ai pu observer au cours d'un engagement professionnel de plusieurs années, largement consacré aux quartiers populaires, ou dans mes activités politiques, chez les **Jeunes Socialistes** et au **PS**.

« ET POUR EUX, CE SERA TRÈS DUR ! »

« Dieu a dit : il y aura des hommes blancs, il y aura des hommes noirs, il y aura des hommes jaunes, il y aura des hommes grands, il y aura des hommes petits, il y aura des hommes beaux, il y aura des hommes moches et tous seront égaux, mais ça sera pas facile. Et puis il a dit : y en aura même qui seront noirs, petits et moches. Et pour eux, ce sera très dur ! » - Coluche.

Lorsque je me suis rendue à Amiens-Nord, quelques jours après les violences de l'été dernier, un chiffre m'a habité durant toute la visite : 57% de chômage dans ce quartier chez les jeunes. Quand on sait que le chômage est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, ce sont près de trois jeunes hommes sur quatre qui n'ont pas d'emploi. Dès lors, comment faire société ?

Nous pourrions partir de l'école. Le discours répété de l'extrême-droite, les formes de ressentiment qui peuvent exister vis-à-vis des banlieues - dans le chef d'une partie de la société française, qui les connaît mal et en a souvent peur - ont installé l'idée qu'on en faisait déjà beaucoup trop pour ces quartiers. Rien n'est plus inexact. Un récent rapport de la Cour des comptes montre bien comment l'État donne plus à ceux qui ont déjà beaucoup et moins à ceux qui cumulent toutes les difficultés.

UNE CLAQUE ET DES SÉQUELLES

Un lycéen de l'académie de Paris coûte chaque année 47% de plus à l'État qu'un lycéen de l'académie de Créteil. Les ZEP sont loin de contrebalancer des traditions établies et des reconductions structurellement inégales.

Malgré cela, les jeunes de 2012 ont atteint un niveau de formation plus élevé qu'à aucune autre époque dans l'histoire de notre pays. Ils étudient, se forment, font des stages, veulent travailler. En cela, ils font exactement ce qui leur a été demandé. Et la réponse qui leur est donnée vient comme une claque : chômage, CDD, intérim, précarité et bas salaires. Davantage de chômage pour les jeunes hommes, des salaires plus bas pour les jeunes femmes.

On sait que la qualité de l'insertion d'une génération dans l'emploi, à la fin de son parcours de formation initiale, a des conséquences pour l'ensemble de sa vie professionnelle. Ainsi, le niveau de rémunération, les évolutions de carrière, sont-ils durablement marqués par les premières années de travail. Au-delà du bizutage social des premières années, c'est donc

toute la vie professionnelle des générations à venir - et sa capacité à payer les retraites des précédentes - qui est en jeu. Ce phénomène est accentué pour les jeunes qui en viennent parfois à tenter de forcer l'accès à l'emploi par des stratégies de contournement (utilisation d'une adresse hors du quartier d'origine, modification du nom...).

JAMAIS ASSEZ INTÉGRÉS, JAMAIS VRAIMENT FRANÇAIS

Les jeunes victimes de discriminations liées à leur origine réelle ou supposée, au territoire sur lequel ils ont grandi, ne demandent ni aumône ni privilèges. Ils veulent une reconnaissance. Ils veulent avoir des droits. Pas plus que les autres, simplement les mêmes. Sans avoir besoin de s'excuser de porter cette revendication, sans devoir prouver plus que d'autres qu'ils respectent des devoirs qu'on ne demande qu'à eux.

Ainsi, l'injonction permanente qui leur est faite de « s'intégrer » traduit une forme de discrimination. Les jeunes Français dont les grands parents sont arrivés en France pour travailler dans les années 60 n'ont nul besoin d'être « intégrés ». Il nous faut en finir une fois pour toutes avec cette logique « intégrationniste » selon laquelle les Français d'origine africaine et maghrébine - réelle ou supposée - sont toujours suspectés de ne l'être ni vraiment ni assez et ne sont pas traités comme tels.

Qu'est-ce qu'être un « vrai Français » et dans combien de générations cessera-t-on de considérer des jeunes Français en les renvoyant à leurs parents ou grands-parents, pour ne pas dire à leur couleur de peau ? Ce genre de renvoi, de rejet, ne peut conduire qu'à l'impasse d'une reconstruction identitaire, souvent religieuse, de jeunes qui n'arrivent pas à être reconnus pour ce qu'ils sont, de jeunes Français.

Lorsqu'avec les **Jeunes Socialistes**, nous préparions le projet pour 2012 à destination des jeunes, nous avons monté une consultation autour de nos propositions - un sondage sous forme de cases à cocher - à la sortie des lycées, des foyers de jeunes travailleurs, et nous pensions bien voir les mesures d'aide financière aux jeunes arriver en tête, face à la précarité fréquente des situations...

Tel ne fut pas le cas ! Deux mesures anti-discrimination se détachaient largement : l'attestation de contrôle d'identité et l'égalité des salaires femmes-hommes. Cette attente nous fut confirmée par un sondage mené par l'**Ifop** pour le **MJS** et le **Laboratoire des idées** du **PS**.

LA VIOLENCE DE L'HUMILIATION

On mesure mal la violence de l'humiliation et du resenti devant ces contrôles d'identité au faciès. Une personne présumée d'origine maghrébine a huit fois plus de « chances » de subir un contrôle d'identité qu'une personne à la peau blanche. Une personne au look « jeune », 11 fois plus de risques de se faire contrôler qu'une autre. Comme beaucoup de citoyens, certains policiers sont prisonniers des stéréotypes, des préjugés. Comme dans d'autres services publics, ces préjugés peuvent se traduire en discriminations, en contrôles abusifs. Cette atteinte à la reconnaissance de l'égalité entre les citoyens constitue également une entrave à la liberté de tous d'aller et de venir sur le territoire. Briser ce tabou de la société française n'est pas chose aisée, mais cette question est pourtant essentielle : il en va de la légitimité d'action de notre police et de notre cohésion républicaine.

UNE ÉTRANGE ÉVAPORATION

De sujet en sujet, de rencontre en rencontre et de lecture d'étude en lecture d'étude, on peut constater une étrange disparition : les notions de racisme et de combat antiraciste se sont progressivement effacées au fil des années.

Il est probable qu'il y ait derrière cela une mise en cause inconsciente des années 80 et 90 et des stratégies de dénonciation « morale » du racisme, lesquelles n'ont pas précisément conduit à un recul marqué de l'extrême-droite et furent vécues, en cela, par beaucoup comme un échec.

Aujourd'hui, il serait vain d'appréhender les discriminations dans notre pays sans s'attaquer à une part de leurs causes. Le racisme reste vif et fait partie du

paysage de la France, qui, dans son histoire récente, a connu de très nombreuses manifestations de rejet, de la peur ou de la haine de l'autre.

AIGUES-MORTES, UN RECOMMENCEMENT

Entre le massacre des ouvriers saliniers italiens d'Aigues-Mortes en août 1893 et cet été 2012 où - toujours à Aigues-Mortes, toujours en août - les auteurs d'une fusillade anti-arabes furent défendus par une partie de la population, le siècle n'a pas été avare de manifestations de racisme dans notre pays, sans même évoquer l'horreur des déportations ou le poids de l'héritage colonial sur les mentalités.

Lutter contre le racisme sans s'attaquer à ses manifestations ou combattre les discriminations de façon isolée procède, dans un cas comme dans l'autre, d'une forme d'hémiplégie. Parce que le racisme est une construction culturelle et politique, le combat contre le racisme doit être mené culturellement et politiquement.

La lutte contre les discriminations, liées à l'origine réelle ou supposée, demande du courage. Courage de nommer, de mettre des mots sur ce qui fragilise le pacte républicain, courage de se remettre en question individuellement et collectivement. Courage de regarder les choses comme elles sont, pour pouvoir agir enfin.

L'égalité des droits est possible, mais elle est un combat de chaque instant, qui exige autant d'imagination que de volonté, car il s'attaque à la fois aux réalités sociales et aux imaginaires.

Laurianne DENIAUD

**Chef adjointe du Cabinet
du ministre délégué à la Ville**

L'équipe d'Après-Demain

Directrice de publication : Françoise Seligmann

Comité de rédaction : Pierre Joxe, Pascal Perez, Annie Snanoudj-Verber

Rédaction : Yvon Béguivin, François Colcombet, Bruno Fulda,
Denise Jumontier, Bernard Wallon

Secrétaire de rédaction : Aude Aprahamian

Xavier NAU

LA RÉUSSITE SCOLAIRE POUR TOUS : PARI INTENABLE... ET URGENTE NÉCESSITÉ !

Faire réussir tous les enfants à l'école ? À la fois un défi quasi-impossible et une urgente nécessité.

Cela peut paraître impossible si l'on considère que l'école n'a jamais permis cela, aussi loin que l'on remonte... Et pourtant, certains pays y arrivent mieux que d'autres : pourquoi pas le nôtre ? Urgente nécessité, car l'échec à l'école concerne quelque 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans diplôme, et on sait combien cela les handicape, aujourd'hui beaucoup plus qu'hier, dans leur insertion sociale et professionnelle. Au-delà, il faut parler aussi de tous ces jeunes dont la scolarité est chaotique ou synonyme de souffrance, des orientations subies, etc.

Dans son *avis*, rendu en septembre 2011, le Conseil économique, social et environnemental (CESE)¹ préconise un certain nombre de mesures susceptibles d'améliorer sensiblement la situation, pistes qu'il peut être intéressant de reprendre au moment où le pays veut « refonder » son école.

FAIRE DU PREMIER DEGRÉ LA PRIORITÉ ABSOLUE

Cette préconisation est de simple bon sens : il est plus facile et moins coûteux de s'attacher à surmonter une difficulté dès son apparition - souvent avec succès - plutôt que d'attendre qu'elle ait pris de l'ampleur pour tenter alors de la résorber, souvent sans y arriver ! Il faut donc faire du primaire la priorité de l'Éducation nationale et des budgets « éducation » des collectivités territoriales. Cela passe par des maîtres en surnombre, comme dans certains pays nordiques, pour accompagner un élève au moment même où apparaît une difficulté, avant que celle-ci

ne s'enkyste ; par des **ATSEM**² en nombre suffisant, par la possibilité de réviser ses leçons après la classe avec un adulte au sein même de l'école, etc. La scolarisation doit à nouveau être possible entre deux et trois ans, dans les conditions adaptées à cet âge. Certes, il ne s'agit pas de l'encourager à tout prix, car elle ne convient pas toujours à des enfants si jeunes, mais les enquêtes tendent à montrer qu'elle profite surtout aux deux bouts de l'éventail social : d'une part, aux enfants des catégories les plus favorisées et d'autre part, à ceux des catégories les plus défavorisées, encore plus s'ils sont issus de l'immigration. Or, depuis le début des années 2000, la scolarisation des enfants entre deux et trois ans a baissé de moitié. On peut noter avec satisfaction que sur les 1 280 postes créés en urgence par le ministère pour la rentrée 2012, 1 000 sont affectés au premier degré.

« METTRE LE PAQUET » SUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'éducation prioritaire souffre de trois maux auxquels il faut remédier.

La première préconisation concerne l'accompagnement des équipes qui y interviennent : les personnels y sont gratifiés, dans certaines conditions de primes, éventuellement d'un « bonus » dans le barème des mutations, pour leur permettre d'en partir plus facilement... Mais ce dont ils ont besoin, c'est de temps pour travailler en équipe, en lien avec les acteurs sociaux locaux et les collectivités territoriales, d'accompagnement pédagogique et éducatif : ils ont besoin de temps et non d'argent comme prix de la désespérance ou de la déprime ! C'est en leur donnant ce temps et cet accompagnement qu'ils pourront

être efficaces et retrouver le goût du travail bien fait, ressentir la gratification de voir progresser leurs élèves, qu'ils auront envie d'y rester un certain temps, ce qui est un gage de la pérennité nécessaire des équipes.

La seconde concerne la « reterritorialisation » de l'éducation prioritaire. Dans la dernière période, de nombreux dispositifs ont été instaurés (**ECLAIR - Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite** - internats d'excellence, cordées de la réussite, etc.) qui tous avaient comme point commun « d'exfiltrer » les bons élèves de ces établissements en difficulté pour leur donner de meilleures conditions d'études, mais en laissant du coup les autres à leur sort... C'est bien avec l'ensemble des acteurs locaux, responsables territoriaux, associations, travailleurs sociaux, qu'il faut agir. C'est comme cela aussi que le lien avec les parents de ces élèves pourra être restauré. Rien d'efficace et de durable ne peut se faire en dispersant les forces.

La troisième recommandation consiste à concentrer les moyens, aujourd'hui saupoudrés sur environ 20% des établissements et ne permettant de descendre les effectifs par classe en primaire que de 24 élèves en moyenne à 22,4, ce qui est sans effet. L'avis recommande de concentrer les moyens de l'éducation prioritaire sur 5% des établissements, en lien avec la définition des quartiers sensibles dans le cadre de la politique de la ville.

MENER À BIEN LA RÉFORME DU « SOCLE COMMUN »

À condition d'être bien mise en œuvre, cette réforme capitale présente plusieurs intérêts majeurs.

D'abord, elle assigne à l'école une obligation de réussite pour tous, en imposant de mener chaque classe d'âge au niveau de fin de 3^{ème}. Toutes les études montrent combien l'allongement de la scolarité, notamment l'abandon du palier d'orientation en 5^{ème}, a bénéficié à tous et en particulier aux enfants issus de milieux défavorisés. Que cet objectif de réussite figure dans une loi d'orientation sur le système scolaire ne doit pas laisser penser que les conditions de la réussite sont du seul ressort de l'école : conditions de logement, mixité sociale de l'habitat, ressources des parents, d'autres facteurs encore, tout cela doit être pris en compte ; mais, cette réforme du *socle commun de connaissances et de compétences* constitue un maillon essentiel de la lutte pour la réussite de tous.

Ensuite, l'entrée par les compétences permet au jeune de se découvrir capable de savoir-faire transversaux,

donnant sens aux savoirs qu'on lui demande d'acquérir, de construire. L'acquisition du **socle commun** est l'objectif de l'école comme du collège, ce qui fait de ce dernier l'aboutissement de la scolarité obligatoire et non plus seulement l'antichambre du lycée général pour ceux-là seuls qui peuvent y accéder. Cette réforme oblige désormais à piloter le collège autant par l'amont que par l'aval et à penser autrement l'orientation.

Enfin, elle devrait amener à modifier radicalement le mode d'évaluation : non plus noter tout le monde en même temps pour constater, qu'à chaque fois, les mêmes ont moins bien réussi que d'autres, mais valider l'acquisition des compétences au fur et à mesure qu'elles sont acquises, chacun selon son rythme - école de la réussite et non plus machine à trier, donc à éjecter.

Encore faudrait-il que cette réforme soit appliquée et non dénaturée comme elle l'a été, voire sabotée : baisse des postes certes, mais aussi absence d'une formation indispensable pour que les enseignants s'approprient le sens de la réforme et la façon de la mettre en œuvre, retards inadmissibles de la mise en conformité des programmes, renforcement des évaluations contre-productives en primaire, absence totale de cohérence, par exemple pour le diplôme national du brevet.

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas parce qu'on est dans une « bonne classe », dans un « bon établissement » qu'on réussira mieux ; ce n'est pas en mettant ensemble les élèves qui réussissent moins bien qu'on les aide davantage à progresser. Au contraire, c'est quand il y a de la diversité dans la classe, à condition que la pédagogie soit adaptée, que tout le monde y gagne globalement, aussi bien les élèves qui réussissent que les autres : et cette diversité est à la fois scolaire, sociale et culturelle. Les études, notamment celles de **PISA**³ qui comparent les systèmes éducatifs des différents pays de l'**OCDE**, démontrent que les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui ont les classes et les établissements les plus mélangés. Or, la France va en sens inverse : les établissements et les classes dans les établissements sont de plus en plus socialement homogènes, et la récente libéralisation de la carte scolaire comme les évolutions de l'urbanisme accélèrent ce phénomène. Ajoutons d'ailleurs ici que la mixité scolaire et sociale au sein de la classe permet un enrichissement humain autrement plus important que ce que produit l'« entre soi » social, et que cela doit aussi être pris

en considération, même par ceux qui ne pensent que chiffres, moyennes et niveau strictement scolaire. Il faut donc favoriser la mixité sociale dans les établissements, ce qui suppose plusieurs mesures. La première est de restaurer une offre scolaire de qualité sur tout le territoire. L'état des bâtiments, l'offre en termes d'options, la rapidité des remplacements en cas d'absence, autant d'éléments parmi d'autres qui souvent font la qualité de l'enseignement ; tout cela doit être équitablement réparti, et ce n'est pas le cas aujourd'hui. Il faut ensuite redécouper la carte scolaire pour qu'elle tienne compte à la fois de la géographie de l'habitat et de l'exigence de mixité. Il faut enfin décider qu'une part significative de la dotation des établissements soit en fonction de la mixité sociale de la population qu'ils scolarisent, et cela peut même se faire à somme nulle : un établissement scolarisant une population plus défavorisée aura ainsi une dotation majorée, il pourra maintenir un meilleur niveau de scolarité et conserver une offre attractive. En sens inverse, un établissement qui aurait tendance à « trier » ses élèves n'aura pas besoin d'autant de moyens. Cela doit contribuer à rendre sans objet les conduites d'évitement de la part des familles. Ainsi, chaque établissement, quel que soit

son statut (public ou privé sous contrat) sera fortement incité à prendre sa part dans les efforts de mixité sociale.

L'*avis* du CESE préconise encore d'autres mesures, notamment quant à l'évidente nécessité de restaurer la formation des enseignants et la façon de piloter les réformes pour qu'elles soient efficaces dans la durée. Notons seulement, en guise de conclusion, que cet *avis* a été adopté à la quasi-unanimité de l'assemblée plénière, qui regroupe les représentants de l'ensemble des forces économiques et sociales du pays. Prenons cela comme un signe que le corps social est prêt à de telles réformes, au moment où le gouvernement semble vouloir avancer en ce sens : nous serions coupables de nous dérober devant une telle responsabilité historique.

Xavier NAU

Membre (CFDT) du Conseil économique,
social et environnemental (CESE)

1. Rapport et avis téléchargeables sur <http://www.conseil-economique-et-social.fr/travaux-publies/les-inegalites-lecole>
2. Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
3. *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* - ensemble d'études menées par l'OCDE pour mesurer de façon comparative la performance des systèmes éducatifs.



Appel à projets favorisant le « vivre ensemble », à Paris, dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis

La Fondation Seligmann, reconnue d'utilité publique en 2006, a été créée dans le respect de l'idéal laïque afin de combattre les sources du racisme et du communautarisme. Elle œuvre pour « le vivre ensemble » et promeut le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français.

La Fondation encourage tous les processus d'insertion favorisant plus particulièrement l'apprentissage de la langue et comportant un volet culturel. Elle apporte une aide aux associations effectuant de l'accompagnement scolaire, luttant contre l'illettrisme et assurant l'alphabetisation et les cours de français langue étrangère pour jeunes et adultes et plus particulièrement pour les parents d'élèves.

La Fondation Seligmann intervient auprès d'associations ayant les mêmes objectifs, tant pour participer au financement d'un projet - à l'exception des rémunérations - que pour assurer des investissements permettant aux actions sélectionnées de se poursuivre sur plusieurs années.

Si vous souhaitez présenter un projet favorisant le « vivre ensemble », vous pouvez vous rendre sur le site de la Fondation Seligmann www.fondation-seligmann.org et, sous la rubrique « Actions », télécharger la fiche Action de mécénat.

Contact : contact@fondation-seligmann.org

Vincenzo CICHETTI

« LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE » : AU-DELÀ DU LIEU COMMUN

Nos contemporains semblent avoir oublié qu'à travers les siècles, les auteurs se sont partagés sur l'utilité du voyage¹, que l'Europe et ses sociétés n'ont eu de cesse de lutter contre l'errance avec une efficacité changeante et de suivre le mouvement historique pour fixer, borner, contrôler les hommes. En dépit du fait qu'au cours de l'Histoire toutes les formes de mobilité se sont exprimées en Europe, il a fallu longtemps pour que s'impose l'idée du voyage comme expérience privilégiée de formation.

C'est plus particulièrement à partir de la fin du XVIII^e siècle que le voyage devint l'un des moyens privilégiés pour parfaire l'éducation des jeunes des classes dominantes – ce que les pays anglo-saxons appelaient le *Grand Tour*. Avant son entrée dans l'âge adulte, le jeune, le plus souvent accompagné de son tuteur, se devait de connaître des pays comme l'Italie et la Grèce ou, vers la seconde moitié du XIX^e siècle, le Proche-Orient.

L'EUROPE POUR – PRESQUE – TOUS

Aujourd'hui, la mobilité géographique relève de l'évidence, aussi bien dans les esprits que dans les faits. Nombreuses sont les vertus accordées aux déplacements.

Les voyages, en particulier, ouvriraient l'esprit et apprendraient à manier les codes du savoir-vivre dans un milieu international. C'est devenu un lieu commun que de croire que « *tout le savoir du monde, ou du moins ses indispensables éléments, pourrait être*

donné par l'accomplissement d'un trajet, à condition que celui-ci ait été poussé suffisamment loin, en ce qui concerne aussi bien la distance que l'intensité de la curiosité. Et cette intensité elle-même suppose la réversibilité du regard ; lorsqu'il s'est exercé sur l'autre avec l'attention voulue, il aura, espère-t-on, la souplesse de se retourner sur lui-même et sur son environnement familial, au point de le rendre étrange. Car c'est à partir de ce sentiment d'étrangeté même que peut s'instaurer la distance critique souhaitable à l'égard de sa culture d'origine »².

Voilà résumé le credo de nos sociétés contemporaines : ce que le voyage devrait garantir à ceux qui partent est bien le fait d'apprendre au contact des autres.

L'Europe offre alors un cadre pour concrétiser cet idéal : sur ce continent, même à courte distance, un déplacement contraint à la rencontre, ou du moins au contact, avec l'altérité³. Aujourd'hui, se déplacer en Europe n'est plus une rareté. Faire des achats transfrontaliers, entreprendre des études ou passer ses vacances dans un autre pays sont des activités qui se sont étendues à une bonne part de la population européenne et qui ne concernent plus seulement, comme autrefois, quelques grands voyageurs.

À une échelle plus large, les individus ne se sont jamais autant déplacés. On sait que si elle était réunie, la population totale des migrants constituerait le cinquième pays le plus peuplé du monde, le nombre de migrants internationaux étant passé de 75 à 191 millions entre 1965 et 2005 pour constituer désormais 3% de la population mondiale. Les effectifs de touristes internationaux ont atteint 980 millions d'unités en 2011 (alors qu'ils n'étaient que 25 millions en

1950). La croissance est telle que, d'après les estimations, au plus tard en 2020, ce nombre s'élèvera à 1,6 milliard. Quant aux recettes générées par ces mobilités, il a été calculé qu'elles ont atteint 625 milliards d'euros, ce qui fait du tourisme le troisième secteur économique mondial. Ajoutons à cela le chiffre de 2 millions d'étudiants se formant à l'étranger.

ERASMUS, LA NOUVELLE BILDUNG

Que ce soit pour visiter, travailler ou étudier, ce qui nous pousse à voyager c'est, depuis toujours, le désir de la découverte, l'attrait de la nouveauté et de la rencontre.

Dans mon ouvrage *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, je me suis penché sur une mobilité internationale particulière : les séjours universitaires *Erasmus*. Pour la majorité des étudiants, et en dépit de la diversité des raisons qui les poussent à partir, il y a deux éléments sans lesquels un long séjour de formation à l'étranger serait impensable : découvrir une autre culture, d'autres modes de vie, et rencontrer d'autres personnes pour élargir leurs cercles de sociabilité, leur donner une dimension plus internationale. C'est ce que j'appelle « *les promesses de la Bildung cosmopolite* ». La question qui est à l'origine de cette recherche consiste à voir de quelle façon ces séjours renvoient à une nouvelle forme de *Bildung*, d'éducation de l'honnête homme (femme) du XXI^{ème} siècle. De quelle éducation, de quelle culture les jeunes ont-ils besoin aujourd'hui pour devenir les citoyens de l'Europe et de la société globale ? Aux yeux de cette génération, la seule familiarité avec une culture d'appartenance est désormais insuffisante.

ENTRE DÉSIR DE RENCONTRE ET « INQUIÉTANTE ÉTRANGETÉ »

Au moins dans les intentions de ceux qui s'y lancent, les voyages forment encore la jeunesse. Pourtant, lors d'un séjour à l'étranger, les promesses de départ ne sont pas toujours tenues. Quand on demande à ces jeunes de justifier leur séjour, ils évoquent le désir de partir à la rencontre de l'autre et d'apprendre quelque chose. Dans la réalité, cela ne se passe pas forcément ainsi, car la rencontre avec l'autre obéit à des logiques complexes, les natifs se déroberont à la

demande implicite d'hospitalité chaleureuse à laquelle les voyageurs les obligent. Cette fraternité immédiate reste difficile en raison de barrières linguistiques et/ou culturelles. Par ailleurs, ces étudiants découvrent également que ce n'est pas parce qu'ils voyagent qu'ils deviennent forcément plus éclairés, qu'ils vont bien saisir les subtilités des codes culturels de la société d'accueil.

Ainsi, au lieu de parvenir à une plus grande lisibilité du pays où ils s'installent, c'est l'opacité, voire le mystère de l'autre, qui parfois transparait dans le discours de ces jeunes. On comprend aisément que, souvent, les étudiants restent entre eux, fréquentant assez peu les populations locales, mais plutôt les autres étudiants *Erasmus*, c'est-à-dire une population d'individus assez proches sur le plan de l'âge, du statut social, des aspirations, en dépit de leurs différentes origines nationales.

L'ÉCOLE DU COSMOPOLITISME

Au-delà de l'enrichissement personnel réel, le séjour est constitué d'une suite d'épreuves qui les conduisent à devoir gérer la confrontation avec l'inconnu. Et ce qu'ils acquièrent tout particulièrement, c'est une forme d'aisance, une capacité à savoir se comporter, se tenir dans un milieu international. Au fond, il s'agit moins de l'apprentissage d'un contenu que de l'intériorisation d'un réservoir de situations qui leur servira, à l'avenir, à savoir faire face à des situations semblables. Ce qui compte, c'est moins d'avoir compris toutes les nuances d'une culture que les règles de base de fonctionnement d'une société autre : cela oblige ces jeunes à revenir sur leur propre société. Ce travail comparatif leur donne quelques grands enseignements de savoir-vivre dans un milieu international qui leur permettront, en cas d'autres séjours dans d'autres sociétés, d'être plus attentifs aux gaffes, d'anticiper les éventuels malentendus. C'est un esprit que l'on acquiert, un *esprit cosmopolite*.

Le cosmopolitisme des jeunes Européens ne saurait toutefois être compris comme une citoyenneté universelle. Il traduit plutôt un désir d'atteindre un horizon d'universalité en croisant d'autres modes d'existence et de pensée, tout en restant fortement attaché à son propre pays. Ainsi, l'on comprend que pour se déclarer Européen, il faille d'abord en passer par une identité nationale. Être cosmopolite signifie plutôt conduire une culture particulière à la rencontre d'une autre culture, dans le respect des différences respectives, mais dans la tentative de construire des ponts. Comme l'écrivait Jean-Pierre Vernant, « *pour être*

soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont » (La traversée des frontières, p. 180).

Deviennent-ils plus Européen grâce à ces séjours ? Il est permis de répondre par l'affirmative, en estimant que ces jeunes finissent par se sentir plus proches d'autres Européens. Pourtant, on ne saurait faire de l'appartenance européenne la projection, à une échelle plus large, de l'appartenance nationale ; les critères habituellement utilisés pour définir cette dernière font souvent défaut – par exemple, l'attachement. En revanche, avoir vu comment les choses se passent ailleurs conduit ces jeunes à penser qu'il leur sera possible de pouvoir cohabiter avec leurs voisins, en partageant une destinée commune, européenne. Ainsi, plutôt que d'avoir le sentiment d'appartenir à un ensemble indistinct, ces apprentis cosmopolites deviennent plus conscients de leur différence nationale spécifique, de leur vision de l'Europe et de leur inscription dans des ensembles

géoculturels plus vastes (Europe du Sud, Europe centrale, pays nordiques, monde slave, etc.) – cela grâce au « frottement » avec d'autres façons de vivre en Europe.

Vincenzo CICHELLI
Sociologue,

Maître de conférences à l'Université Paris Descartes

Bibliographie :

Vincenzo Cichelli, *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

Gérard Cogez, *Les écrivains voyageurs au XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2004.

Jacques Lévy, *Europe. Une géographie*, Paris, Hachette, 1997.

Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

Mathis Stock, « Il mondo è mobile », in Jacques Lévy J. (dir.), *L'invention du monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 133-159.

Jean-Pierre Vernant, *La traversée des frontières*, Paris, Seuil, 2004.

1. cf. Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

2. Gérard Cogez, *Les écrivains voyageurs au XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 208.

3. Jacques Lévy, *Europe. Une géographie. La fabrique d'un continent*, Paris, Hachette, 1997.



LES BOURSES 2012-2013 de la FONDATION SELIGMANN

Appel à candidatures

La FONDATION SELIGMANN décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs bourses d'une valeur de 1 000 € permettant à des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, d'énoncer et de réaliser un projet traduisant leur désir du "Vivre ensemble" et leur refus du racisme et du communautarisme.

Les BOURSES 2012-2013 de la FONDATION SELIGMANN exclusivement réservées aux établissements de Paris, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis, seront attribuées par un jury, désigné par le Conseil d'administration de la Fondation, qui se réunira en mai 2013 pour délibérer. Le journal *Après-demain*, organe de la FONDATION SELIGMANN, publiera la liste des lauréats et des bourses attribuées.

La fiche projet d'établissement peut être téléchargée sur le site de la Fondation Seligmann :
www.fondation-seligmann.org

Les candidatures seront à adresser à la FONDATION SELIGMANN
BP 458-07 - 75327 PARIS Cedex 07

Avant le 15 avril 2013

Site : www.fondation-seligmann.org Contact : contact@fondation-seligmann.org

Renaud FABRE

ÉCHEC SCOLAIRE : DU COUPERET AU TREMPLIN

Échec « *couperet* », échec « *tremplin* » : ces deux vues opposées sur l'échec, aujourd'hui courantes, résumant le déplacement de sens que connaît l'échec des jeunes aujourd'hui. L'échec, en effet, n'est-il pas le compagnon habituel de la réussite ? Quel jeune peut prétendre n'avoir pas trébuché un jour ou l'autre ?

Pourtant, il est clair qu'aujourd'hui - en France, plus qu'ailleurs - l'échec scolaire est devenu un « *couperet* » qui stoppe toute ascension et préfigure l'enfermement social pour bien des jeunes. Cette situation, qui s'est créée sous sa forme actuelle au cours de la dernière génération, est-elle irrémédiable ? Bien évidemment, non : l'échec n'est en rien une sorte de maladie irréversible, contractée par la jeunesse à l'occasion d'une scolarité obligatoire, qui a précisément pour but inverse de « *faire réussir tous les élèves* ».

Mais, les faits sont là : l'échec-couperet va en s'aggravant. Pour sortir du tunnel, la prise de conscience collective a progressé. École, élèves, parents, convergent sur un constat simple : sortir de l'échec suppose de comprendre vraiment ce qui n'a pas marché et se donner des objectifs acceptables. L'échec, alors, peut devenir un vrai « *tremplin* » pour les jeunes.

Pourquoi l'échec est-il un « *couperet* » ? Comment l'échec devient-il un « *tremplin* » ?

Les réponses à ces questions concernent tous les acteurs de la communauté éducative (familles, école et ses partenaires, élèves, employeurs des jeunes) : aujourd'hui, une prise de conscience partagée des situations d'échec des jeunes conduit progressivement à repenser les finalités stratégiques et les modalités de l'action éducative.

Les données contemporaines montrent la nette aggravation de l'échec-couperet, par ailleurs très concentré géographiquement. Comment l'expliquer ? Si l'« *échec-couperet* » est un produit de l'histoire scolaire contemporaine, il est moins imputable au travail de l'école qu'à plusieurs aspects de son organisation.

UN COUPERET TOUJOURS PLUS LOURD POUR LES NON DIPLÔMÉS

Il est connu qu'il y a trois fois moins d'échec scolaire aujourd'hui qu'en 1980 : c'est mesurer le travail accompli par l'école, qui est longtemps restée seule face aux difficultés d'apprentissage, autour d'initiateurs comme Célestin Freinet. Pourtant, aujourd'hui, la sanction de l'échec est à peu près trois fois plus lourde qu'en 1980. Par ailleurs, depuis le milieu des années 90, l'action éducative semble se heurter à un plafond de verre : la régression de l'échec scolaire est stoppée, et les données disponibles, on le verra plus loin, signalent toutes l'aggravation spectaculaire des conséquences de l'échec et sa concentration géographique.

En avril 2011, a été publiée la dernière en date des enquêtes « *Génération* » du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq). Cette enquête nationale réalisée auprès des jeunes sortants du système éducatif, trois ans après la sortie des jeunes de leur formation initiale, est l'outil de référence pour apprécier les effets durables des parcours scolaires antérieurs sur l'accès à l'emploi. L'enquête, qui récapitule les « *positions dans*

l'emploi » de jeunes qui étaient sortis du système éducatif en 2007, montre que trois ans après leur sortie (en 2010) ces jeunes sont très fortement différenciés dans la solidité de leur rapport à l'emploi, en fonction du niveau de diplôme atteint au moment de la sortie du système éducatif. L'enquête mesure également les variations dans la relation à l'emploi, survenues entre les deux dernières « générations » de sortants de l'école, prises en compte par les enquêtes successives du Céreq : celle de 2007 et celle de 2003. Pour les jeunes en échec (« *sortants sans qualification* »), l'aggravation de situation est nette : moins de la moitié des jeunes sortis sans diplôme en 2007 ont un emploi trois ans après (48%), alors que les sortants en 2003 étaient dans l'emploi pour 56% d'entre eux, trois ans après. Le taux de chômage après trois ans est également très élevé et croissant : il atteint 40% des jeunes sortis en 2007, contre 33% des jeunes sortis en 2003. Après avoir obtenu ne serait-ce qu'un CAP, les chances des jeunes sont immédiatement très supérieures : 70% des sortants en 2007 sont dans l'emploi en 2010 et « seulement » 24% sont au chômage.

UNE CONCURRENCE VIVE ENTRE NON DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉS DES PREMIERS NIVEAUX

Les effets de « déclassement » associés à l'échec-couperet sont nettement amplifiés par la structure des sorties actuelles de formation initiale, qui est atypique en France par comparaison avec le reste de l'Europe, à la base comme au sommet¹ : l'effectif de diplômés des premiers niveaux est, comparativement, beaucoup plus fort et, à l'autre extrémité, l'effectif des accédants à l'enseignement supérieur est significativement plus faible. À cette structure, s'associent des effets de « *compression* », analysés par le ministère de l'Éducation nationale², qui sont nuisibles à la qualification et à l'insertion des jeunes des premiers niveaux de sortie, et qui poussent « mécaniquement » à la relégation des non diplômés : leurs chances d'accès à l'emploi sont d'autant plus faibles que les jeunes diplômés de premiers niveaux, qui les « concurrencent », sont eux-mêmes fortement touchés par le chômage.

Aussi, l'évolution vers l'emploi des non diplômés est-elle ralentie par la répartition actuelle des flux de sortie de la formation initiale. Par ailleurs, les comparaisons internationales du chômage des jeunes diplômés des premiers niveaux de qualification, phénomène qui pousse fortement à la relégation des non diplômés, sont peu favorables à la France : le bilan périodique des systèmes éducatifs que dresse l'OCDE³ fait apparaître la France au premier rang des grands

pays européens par l'importance qu'y prend le chômage des jeunes diplômés des premiers niveaux professionnels, avec un taux de chômage de 23% des 20-24 ans ayant atteint le « *niveau inférieur à la fin du second cycle du secondaire* »⁴, soit le niveau des CAP-BEP. Selon l'OCDE, les taux correspondants en Allemagne et au Royaume-Uni sont respectivement de 13 et 11%.

UNE DISCRIMINATION FORTE, ASSOCIÉE À L'ÉCHEC DES NON DIPLÔMÉS

En outre, l'effet de relégation, associé à l'échec-couperet, atteint d'abord les jeunes des milieux les plus fragiles. Les jeunes issus des milieux les plus vulnérables sont triplement pénalisés par les actuels processus d'échec prévalant en France :

- d'une part, l'égalité des chances a reculé : l'incidence du statut économique, social et culturel des élèves défavorisés sur leurs résultats est nettement plus marquée dans notre pays, comme l'ont observée la Cour des comptes et l'OCDE dans plusieurs rapports récents (2010 et 2011) ;
- d'autre part, l'absence de qualification est nettement plus pénalisée sur le marché du travail en France que dans les autres grands pays de l'Union : le taux de chômage propre aux seuls actifs de 15-24 ans sans diplôme atteint en France le niveau de 29,6%⁵ contre 13,1% seulement en Allemagne⁶ ;
- enfin, la population de jeunes chômeurs, majoritairement issue de l'immigration, est géographiquement très concentrée. D'après les données de l'Observatoire national, le chômage des jeunes en « *zone urbaine sensible* » (ZUS) est situé bien au-delà des moyennes nationales, déjà élevées : 36% des garçons et 40% des filles sont chômeurs au terme de leur scolarité dans les ZUS.

L'ÉCHEC-COUPERET : UNE IMPASSE STRATÉGIQUE ?

À structure constante des générations de sortants du système éducatif, l'aggravation de la situation est prévisible : l'action comme l'inaction comportent en effet, chacune, des risques élevés. En l'absence de réforme structurelle, les effectifs de jeunes en échec continueront à s'additionner partiellement chaque année, en augmentant le poids total de la relégation et de l'enfermement social.

À l'inverse, si, en l'absence de toute considération de niveau, l'objectif d'un accès massif aux diplômes pour tous les jeunes en échec était retenu, ce résultat ne suffirait pas à lui seul pour apporter une solution crédible : avec les mêmes hypothèses de taux de chômage et de répartition prévisionnelle de l'emploi

d'ici 2015, la compétition des diplômés anciens et nouveaux ne ferait que s'aviver, comme cela a pu déjà se produire entre CAP et baccalauréats professionnels. Les phénomènes de déclassement et de perte de « valeur faciale » des diplômes risqueraient donc simplement de s'amplifier et n'amélioreraient pas l'accès à l'emploi. Dans un monde où le chômage raréfie les chances de réussite et les distribue inégalement, l'école débouche malgré elle sur une impasse, où elle n'a pas choisi d'entrer et dont elle ne peut sortir seule. Dans la répartition des chances de réussite et des places dans la société, le diplôme devient malgré lui la « monnaie » d'un échange ambigu : contrairement à ce qu'affiche sa « valeur faciale », un diplôme offre au moins autant un niveau donné de garantie contre le chômage qu'une qualification particulière. Selon son « niveau », le diplôme devient ainsi plus un sésame, un sauf-conduit vers l'emploi, qu'il ne constitue la sanction d'un parcours. La question est redoutable pour l'Éducation nationale, qui cherche une riposte à la dépréciation indirecte des certifications qu'elle confère : comment combattre le « détournement d'usage »⁷ qu'impose aux diplômés la « surenchère dépréciative » induite par le chômage ? L'inflation des diplômes, mauvaise pour tous, pénalise davantage ceux qui ne peuvent pas « payer » cette prime d'assurance aux niveaux les plus protecteurs, et a fortiori, condamne irrémédiablement à la relégation sociale, les sans diplôme, ceux qui n'ont pas les moyens de « s'assurer »...

Sortir de ce « *crédentialisme* » mécanique - pour parler comme les chercheurs - suppose une révision stratégique qui touche toute la politique de certification des connaissances : celle-ci doit viser simultanément l'amélioration des résultats des élèves aux niveaux les moins élevés, une redéfinition des contenus fournissant des objectifs conjoints à l'enseignement scolaire et à la formation continue, tout en élevant le niveau général de sortie de l'enseignement scolaire. Ce sont les objectifs simultanés d'une refondation.

EN QUOI L'ÉCHEC DES JEUNES DEVIENT-IL UN « TREMPLIN » ?

En dépit des mauvais résultats actuels, des menaces de relégation qui persistent, le progrès du débat public est là : en deux décennies, le corps social assume la volonté exprimée d'une contre-offensive face à l'échec.

Cette nouvelle approche de l'échec repose sur une stratégie nationale impliquant toutes les politiques (éducation, travail, jeunesse, santé), tous les acteurs (les jeunes, les institutions éducatives et de formation, les collectivités territoriales, les parents),

autour de conceptions renouvelées de l'échec (diagnostique précis, actions partenariales individualisées). Dans cette nouvelle approche, l'objectif est de fournir un « tremplin » pour un nouveau départ à tous les jeunes en échec... ou qui risquent de l'être à brève échéance. De nouvelles tactiques de lutte contre l'échec se dessinent sur ces bases : l'échec devient un tremplin quand il devient possible, soit de le prévenir, soit de le contourner, soit de le surmonter. Offrir un tremplin aux jeunes en échec est un nouvel objectif affiché par la loi. La réflexion institutionnelle a connu des avancées substantielles dans le cours des 20 dernières années, notamment grâce aux analyses du Haut Conseil sur l'évaluation de l'école (HCÉÉ) pendant les années 2000. Jugé « intolérable » par ce Haut Conseil dans un avis de novembre 2004⁸, le niveau actuel de l'échec scolaire-couperet a fait depuis l'objet d'une condamnation générale, dans laquelle se conjuguent les voix de l'institution scolaire, des familles, du parlement.

COMPRENDRE L'ÉCHEC POUR MIEUX LE DÉPASSER : L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC

Longtemps oubliée des politiques publiques, la lutte contre l'échec scolaire a ainsi été décrétée cause nationale par pas moins de quatre lois en 20 ans : deux lois d'orientation scolaire ont en effet établi dans ce domaine des objectifs précis en 1989 et en 2005 ; deux lois d'orientation du travail et de l'emploi (1993 et 1998) ont par ailleurs cherché à promouvoir l'accès à l'emploi des élèves atteignant le terme d'une formation initiale courte et inaboutie. Dans tous les cas, l'action a visé à agir sur l'échec du jeune comme sur l'échec imputable aux inadaptations possibles des politiques publiques à ses besoins. Encore fallait-il se mettre d'accord sur le sens même de l'échec : l'échec de qui et de quoi ? Comprendre le « système » de l'échec, c'est déjà aller dans le sens d'une solution possible, d'un nouveau départ pour les jeunes en échec.

L'échec est-il le contraire de la réussite ? Dans l'univers scolaire, l'échec se définit d'abord par opposition à la réussite. L'échec se définit par un degré caractéristique d'écart (« léger » ou « lourd ») d'un élève par rapport aux normes de réussite d'un programme et d'une certification. Les nouvelles conceptions de l'échec insistent sur l'importance du diagnostic « systémique » : l'échec peut ainsi avoir pour origine, d'une part, les défaillances propres de l'élève dans ses acquisitions (déficiences de la capacité d'apprendre, entraînant d'éventuelles actions correctrices sur leurs causes personnelles et familiales), mais aussi

divers biais dans les modalités de constitution, de délivrance, de vérification des connaissances (imprécision des programmes, des modalités de validation, de l'offre de formation, des conditions de formation en classe, de correction des inégalités initiales des chances). L'échec scolaire est donc d'abord un résultat par défaut, une contre-performance, imputée à l'élève comme à l'école : il n'est donc pas réductible à la cause unique d'une défaillance de l'élève, pas plus qu'il ne saurait être imputé aux défauts de l'institution scolaire et du travail de la classe.

L'évaluation des résultats d'échec fait donc intervenir de nombreuses variables relatives à la gestion des classes, des parcours, des résultats scolaires. Si ces informations sont de plus en plus clairement prises en compte dans les stratégies scolaires nationales, dans celles des académies et des établissements, c'est bien parce qu'il n'y a ni « *modèle unique* » de l'échec d'un jeune ni relation entre cet échec constaté et la réussite de ses pairs.

AU-DELÀ DU « PROGRAMME » : PERSONNALISATION, INDIVIDUALISATION

Prenant acte de la relative ambivalence des causes de l'échec, la « *réussite de tous les élèves* » est l'obligation générale que se donne le système éducatif depuis la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005. Ce principe sanctionne la volonté de donner à chacun selon ses besoins, en fournissant à chaque élève la « *personnalisation* » de sa formation, au moyen d'actions « *individualisées* » additionnelles au « *programme* ».

Au regard d'un programme unique, le même pour tous, les élèves sont ainsi reconnus distincts dans leurs besoins : le but affiché est de reconnaître et de compenser les inégalités des conditions initiales des apprentissages. La loi fait ainsi plus et mieux que de « *garantir à chacun les moyens de l'égalité des chances* », comme le prévoyait l'article 1^{er} de la loi d'orientation scolaire de 1989 : la loi précise aujourd'hui, explicitement, le droit à la différenciation des projets scolaires en fonction des besoins de chaque élève.

VERS UNE GESTION D'« ACTIONS DIFFÉRENCIÉES »

De nombreux dispositifs existent pour différencier les actions : « *remédiation* » dans et par la classe, dispositifs et voies spécifiques, zones et actions prioritaires. Les chemins d'une réponse à l'échec sont multiples : qui contesterait leur valeur opératoire,

forgée par des générations de maîtres, pourvu qu'ils soient empruntés à bon escient ?

Une difficulté commune aux choix d'actions différenciées est de faire le bon choix, au bon moment, avec les bons outils : les rapports et analyses sur l'empilement des dispositifs ou l'inégale répartition de moyens et des résultats ne se comptent plus... Rien ne serait plus risqué aujourd'hui que de succomber sous le poids de la richesse des moyens ou d'abandonner prématurément des voies prometteuses ; une gestion organisée et transparente, au service de chaque enseignant et de chaque établissement viendrait, à coup sûr, soulager le travail de la classe en offrant une vue étendue et claire des résultats de chacun et des moyens d'action de chaque équipe éducative.

Cette gestion des actions différenciées, dont il faut souhaiter qu'elles soient au service de tous les élèves et de toutes les classes, est en cours de construction. Des marges de progrès existent partout, sur la base du chemin déjà parcouru, pour faciliter la décision et le travail des maîtres, pour optimiser les efforts du travail de la classe par une organisation et des outils au service d'un meilleur parcours pour les jeunes en échec.

TROIS TACTIQUES POUR VAINCRE L'ÉCHEC

C'est en empruntant les parcours d'échec au côté des jeunes, en analysant les mécanismes parfois pervers de ces parcours, qu'on peut aller au devant de voies alternatives. On peut avancer un classement des nombreux outils dans trois voies de réussite. Une première voie vise à dépasser l'échec-couperet par la « *remédiation* » : c'est la voie des aides individuelles, offertes désormais à chaque élève dans les classes ordinaires. Une seconde voie vise à le contourner : l'alternance entre l'école et l'apprentissage de la vie professionnelle est ainsi un exemple de la constitution de savoirs extrascolaires venant compenser d'éventuelles défaillances dans l'acquisition des savoirs scolaires de base. Une troisième voie vise à éviter l'échec : c'est celle de la prévention - la plus précoce possible - de l'échec, dont l'exemple est donné par les apprentissages fondamentaux de grande maternelle, qui veulent offrir des soutiens différenciés aux élèves repérés comme étant les plus fragiles.

Ces trois voies sont aujourd'hui en cours de constitution et souffrent d'un manque d'évaluation : apprécier leur efficacité respective est donc difficile. Il est plus difficile encore, pour l'instant, de porter un jugement sur les dispositifs collectifs d'accueil de

jeunes en difficulté lourde, notamment ceux mis en place au cours des toutes dernières années. Un récent rapport des inspections générales⁹ souligne que le dispositif de réinsertion scolaire pour les jeunes en rupture profonde avec l'école « *ne peut être la réponse unique à un phénomène complexe. Il convient plutôt de concevoir des réponses complémentaires, sinon successives, qui doivent permettre d'aider les élèves perturbateurs à reprendre pied, dans leur scolarité comme dans leur vie, pour préparer leur avenir* ». Le besoin d'approfondir et de systématiser l'évaluation est donc de première nécessité.

DES BESOINS D'INTERVENTION TRÈS INÉGAUX SELON LES TERRITOIRES

Les travaux d'évaluation sont encore peu abondants, mais font ressortir de fortes disparités de besoins et de résultats. En s'interrogeant sur « *ségrégation ou mixité* »¹⁰, divers travaux d'évaluation du ministère de l'Éducation nationale (DEPP) ont tenté une approche de la gestion des différenciations territoriales, en croisant la localisation des publics et les performances scolaires. Une étude de l'Insee, relative aux parcours dans le second degré¹¹, mesure les disparités régionales dans les niveaux et types de sorties (baccalauréat - échec scolaire). L'étude souligne la concentration de l'échec dans une dizaine d'académies : Montpellier, Nice, Rouen, Corse, Besançon, Amiens, Caen, Reims, Lille, Orléans-Tours, Poitiers, Nancy.

Le croisement des résultats avec les données socio-économiques des élèves montre que ces parcours sont « *étroitement liés à l'origine sociale* », observe la DEPP qui ajoute toutefois que ce facteur « *ne suffit pas à expliquer les résultats* ». Ceux-ci seraient, en effet, au moins autant liés à « *une offre de formation différente* ». Le poids des formations offertes aux élèves menacés par l'échec (BEP/CAP avec et sans alternance, taille de l'offre en baccalauréat professionnel) est alors évalué à l'aune des constats précédents. La conclusion est claire : d'un côté, « *la part de l'enseignement général est très forte dans les régions surreprésentées en milieux favorisés* », et de l'autre, « *l'offre de formation, lorsqu'elle s'ajuste à la structure sociale dominante de l'académie, n'est pas suffisante pour améliorer le niveau de sortie des élèves* ». Des études de ce type offrent un premier aperçu, à un niveau certes très global, des facteurs d'efficacité territoriale dans la lutte contre l'échec scolaire. De telles études stratégiques seraient sans doute à multiplier.

NE PAS LAISSER « SE DÉFAIRE... »

Construire un vrai « *tremplin* », transmettre au jeune la volonté de s'approprier l'ambition de vivre sa vie : toutes les démocraties, chacune avec ses mots et son histoire, se sont posé la question de l'autonomisation, de l'« *empowerment* » des jeunes, qui est un thème à l'écart duquel la France s'est longtemps tenue¹². Aujourd'hui, la lutte contre l'échec scolaire vise à en finir avec l'échec-couperet, qui reste encore dominant. Il est donc déterminant aujourd'hui que l'échec régresse, que les défaillances scolaires soient un signal d'alarme et qu'un nouveau départ soit donné à chacun, systématiquement, personnellement. La décentralisation, disait François Mitterrand, a été engagée car la démocratie en France risquait « *de se défaire* » : de même, dans la lutte contre l'échec scolaire, la cohésion nationale est-elle en jeu.

Renaud FABRE

Professeur des universités,
Rapporteur à la Cour des comptes

1. La France a un taux de diplômés du « secondaire supérieur », c'est-à-dire, du niveau CAP-BEP, très supérieur à celui de l'Union européenne (37% contre 9% en moyenne dans l'Union), et un taux d'accès à l'enseignement supérieur nettement plus bas que les pays comparables (ce taux atteint 67% dans les pays de l'OCDE en moyenne, et stagne en France à 59% d'une génération).

2. DEPP, *Le lien formation-emploi : quels emplois à la sortie du système éducatif*, dossier n°178, septembre 2006.

3. OCDE, *Regards sur l'éducation*.

4. Les niveaux d'éducation sont regroupés sur la base de la nomenclature CITE (Classification internationale type de l'éducation), qui s'établit comme suit : CITE5-7 - études supérieures ; CITE 4 - enseignement post secondaire non supérieur ; CITE 3 - enseignement secondaire ; CITE 2 - premier cycle de l'enseignement secondaire ; CITE 1 - enseignement primaire ; CITE 0 - éducation primaire.

5. Source : Eurostat 2007.

6. Avec un taux de fécondité à 2 (enfants/femme), la France est placée dans un contexte particulier d'ici à 2020 en Europe, où le taux moyen, auquel se situe l'Allemagne, est à 1,52 : la poussée démographique est si marquée qu'elle n'interrompra pas la difficulté rencontrée dans la lutte contre l'échec.

7. C'est l'expression utilisée dans l'audit des examens et concours de l'Éducation nationale, diligentée par l'IGF et l'IGAENR au milieu des années 2000.

8. Avis du HCéé, *Le traitement de la grande difficulté scolaire et à la fin de la scolarité obligatoire*, novembre 2004.

9. IGEN-IGAENR, ministère de l'Éducation nationale, *Les établissements de réinsertion scolaire*, juin 2012.

10. *Ségrégation ou mixité...* est le titre explicite d'une note d'information n°05/37 sur la répartition des élèves dans les collèges et lycées.

11. DEPP, *Les parcours dans le secondaire : des disparités régionales*, note d'information n°04/17.

12. Il s'agit du « *processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper* » in Bernard Jouve, « Politiques publiques et empowerment : l'exception française », *Économie et Humanisme*, N° 379, 2006.

Dominique GLAYMANN

LES JEUNES ET L'EMPLOI : A-T-ON PRIS LA MESURE DE L'ENJEU ?

Nous sommes les témoins et les acteurs, parfois inconscients, de changements sociaux considérables : la France et l'Europe sont entrées dans une nouvelle donne démographique, géopolitique, économique et socioculturelle. Citons, pêle-mêle et sans les développer, quelques-unes des principales mutations en cours : globalisation économique, transformation des rapports internationaux, émergence de nouvelles puissances, accélération des temps sociaux, vieillissement de la population, tertiarisation de la production, de la consommation et de l'emploi, résurgence d'inégalités, prise de conscience des enjeux environnementaux... Toutes ces transformations sont porteuses de risques qui génèrent des peurs, des crispations et des tentations réactionnaires, mais aussi d'opportunités qui engendrent des attentes, des espoirs et des volontés de réforme.

UNE CONTRADICTION CENTRALE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Ayant choisi d'aborder ce changement social en étudiant l'évolution du système d'emploi français, j'interroge en particulier les tenants et les aboutissants de la flexibilisation et de la précarisation de l'emploi¹. Celui-ci constitue, en effet, un élément essentiel du fonctionnement des sociétés industrielles et de la place des individus dans les rapports sociaux. Comprendre les effets des mutations du système d'emploi constitue donc un moyen d'éclairer ce qui change et d'essayer de comprendre le ou les futurs qui pourraient en découler. En s'appuyant sur ces travaux, je veux montrer ici une contradiction centrale de notre société, entre la chance que constitue sa jeunesse et l'incapacité durable à lui donner sa place.

Un enfant vivant aujourd'hui en France dispose de conditions exceptionnelles si on les compare non seulement aux générations précédentes mais aussi à

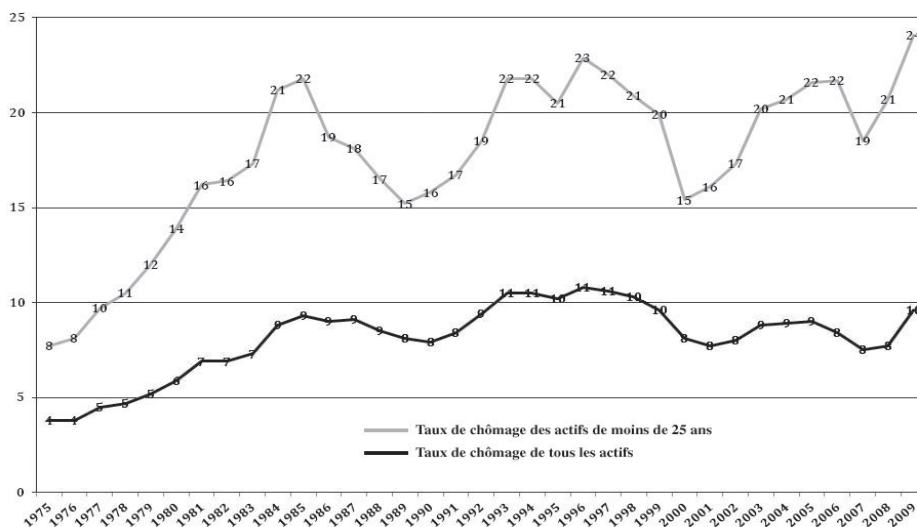
bien des pays dans le monde actuel. Supérieure à 80 ans, son espérance de vie est l'une des plus longues en raison de la très basse mortalité infantile, du risque très faible de subir la sous-nutrition et *a fortiori* la famine, une maladie infantile ou juvénile mortelle (compte tenu des conditions d'habitat, d'hygiène, d'accès à l'eau potable, aux vaccins et aux soins), d'être victime de faits de guerre ou de terrorisme. Au-delà de ces ressources vitales essentielles, un jeune vivant dans notre pays bénéficie de droits qui lui donnent accès à la protection sociale, à l'éducation, au respect de sa dignité individuelle, puis à la citoyenneté dans un cadre démocratique. Cette description idyllique ne saurait oublier que tous les enfants ne vivent pas dans les mêmes conditions, les inégalités sociales n'épargnant pas les plus jeunes (sur les 8,173 millions de personnes pauvres vivant en France en 2009 selon l'*Insee*, on comptait 2,388 millions de moins de 18 ans²). Néanmoins, les opportunités sont réelles et substantielles pour les jeunes qui grandissent en France.

TRISTE PARADOXE

Symétriquement, une jeunesse nombreuse (la France est l'un des rares pays d'Europe connaissant une démographie dynamique et un taux de fécondité relativement important), en bonne santé, éduquée et formée à un niveau élevé (plus de 65% des générations actuelles ont au moins le baccalauréat) constitue une ressource considérable dans le contexte mondial et européen. C'est, en particulier, un atout dans le cadre de la stratégie européenne visant à édifier une « *économie de la connaissance* », comme c'est une chance pour financer durablement la protection sociale d'une population vivant de plus en plus longtemps. Et pourtant, triste paradoxe, la France peine à intégrer sa jeunesse dans l'emploi et plus largement dans la société.

Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans est durablement supérieur à celui de l'ensemble des actifs et l'écart s'est nettement creusé, comme le montre le graphique, ci-dessous, retraçant l'évolution des taux de chômage en France depuis 1975.

Ainsi, en 2010, les moins de 25 ans étaient 2,4 fois plus exposés à ce risque que l'ensemble des actifs et la hausse du chômage de ces derniers mois n'a en rien modifié cette réalité.



Source : d'après des données des Enquêtes emploi de l'Insee

C'est dans les années 1970 qu'émerge en France ce « problème » de l'insertion professionnelle des jeunes auquel différentes politiques tentent de répondre, depuis le premier pacte national pour l'emploi (Plan Barre) de 1977. Auparavant, durant la période du plein-emploi fordiste, de nombreux jeunes entraient dans la vie active par le biais de statuts en marge du salariat (apprentis et aides familiaux) peu rémunérés, mais sans subir le chômage. La primo-insertion professionnelle passait aussi largement par des CDI, en particulier pour les diplômés. S'ils étaient souvent mal payés, ces premiers emplois étaient assortis d'une promesse (implicite ou explicite), généralement tenue, de stabilisation et d'élévation du salaire. Désormais, les jeunes commencent massivement leur vie active par une alternance entre chômage et emplois de médiocre qualité, souvent précaires (intermittents et d'une durée incertaine).

INTERMINABLE « INSERTION »

L'insertion professionnelle, décrite par l'économiste Michel Vernières comme le « processus par lequel des individus n'ayant jamais appartenu à la population active, accèdent à une position stabilisée dans le système d'emploi »³, est ainsi devenue une phase de la vie pouvant durer plusieurs années. C'est en fait la position de « débutant » plutôt que celle de « jeune » qui pose problème (même si les deux caractéristiques vont souvent de pair) et c'est l'accès à un emploi stabilisé (annonciateur de durabilité, voire d'une

certaine sécurité) qui est difficile. Même si les taux de chômage des jeunes diplômés sont significativement et durablement inférieurs aux autres (comme on le voit ci-dessous), ils sont élevés (10,7% en moyenne durant les quatre premières années de vie active des diplômés de l'enseignement supérieur).

Taux de chômage des jeunes en France en 2010 selon l'ancienneté de fin d'étude et le diplôme

| Sortis de formation initiale : | Enseignement supérieur | Bac, CAP-BEP et équivalents | Brevet, CEP, sans diplôme | Ensemble |
|--------------------------------|------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------|
| depuis 1 à 4 ans | 10,7 | 22,5 | 44,3 | 20,1 |
| depuis 5 à 10 ans | 5,0 | 11,8 | 31,3 | 11,1 |
| depuis 11 ans et plus | 4,1 | 6,4 | 12,0 | 7,3 |

Source : Insee, Enquête sur l'emploi 2010

Depuis 35 ans, les jeunes débutants ont vu reculer leur employabilité, que l'on définira comme leur « réputation » aux yeux des recruteurs, c'est-à-dire, leur capacité supposée à occuper un poste, en s'inspirant de l'économiste Bernard Gazier : « **l'employabilité, c'est la capacité à demeurer autonome dans un développement de carrière, la capacité à intéresser successivement plusieurs employeurs, à changer de voie, à forger son itinéraire professionnel** »⁴. Ce problème n'est pas seulement français. Selon Eurostat, l'Union européenne comptait, en avril 2012, 5,462 millions de jeunes de moins de 25 ans au chômage, soit un taux de chômage des jeunes de plus de 22% ; la France se situe donc dans cette peu glorieuse moyenne européenne.

L'INEXPÉRIENCE, COUPABLE IDÉAL

Comment l'expliquer ? Les principales causes de ce phénomène sont à chercher du côté des mutations du système d'emploi plutôt que du côté du système de formation ou du côté de l'inexpérience des jeunes, comme le font les discours dominants sur le sujet.

L'inexpérience des débutants est une évidence qui n'a rien de récent et ne saurait expliquer les difficultés apparues dans les années 1970. Auparavant, les jeunes diplômés - qui n'avaient pas plus d'expérience professionnelle, qui, en général, avaient suivi des formations plus courtes et avaient exercé moins de « jobs étudiants » - étaient pourtant recrutés dès leur arrivée sur le marché du travail et acquéraient ensuite l'expérience, permettant de compléter les apprentissages initiaux pour atteindre une authentique qualification professionnelle.

Les formations prépareraient-elles moins bien qu'avant à l'emploi, comme l'énoncent nombre d'employeurs, de recruteurs, d'intermédiaires de l'emploi (chargés de recrutement des agences intérim ou conseillers du Pôle emploi) et de politiques ? Le sénateur Jean-Paul Émorine affirmait, ainsi, lors d'un colloque : « *on observe encore une véritable inadéquation entre la formation initiale des jeunes diplômés et les offres des entreprises sur le marché du travail. [...] Semblant résulter d'un fort cloisonnement entre l'université et le monde du travail, elle explique la longue attente entre l'acquisition du diplôme et l'insertion durable dans l'entreprise, ainsi que la diversité des étapes, souvent laborieuses, de l'entrée sur le marché du travail* »⁵.

ILLUSOIRE CONVERGENCE

Pourtant, l'allongement de la durée des formations initiales et la diversification des cursus et des diplômes, notamment professionnels (Bac professionnel, DUT, BTS, Licence professionnelle, DESS, Master professionnel), ont probablement accru les connaissances et le potentiel professionnel des nouvelles générations, même si les exigences en matière de travail ont aussi été complexifiées. Ce sont les savoir-faire et les savoir-être plutôt que les savoirs académiques ou techniques qui sont, en fait, pointés du doigt, d'où les appels à la réforme de la formation, à sa professionnalisation comprise comme une préparation (voire un dressage) à occuper un emploi. Cela a notamment conduit le législateur à inscrire l'insertion professionnelle parmi les missions de l'enseignement supérieur à l'occasion de la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités), votée

en 2007. Renouant avec une logique « adéquationniste » présentant comme souhaitable et possible la convergence entre formation et emploi en dépit des travaux qui ont montré ses faiblesses (cf. L. Tanguy, *L'introuvable relation formation-emploi*, La Documentation française, 1986), ce raisonnement a poussé un nombre croissant de responsables de formations à « professionnaliser » leurs maquettes de diplômes et à multiplier les stages alors que, parallèlement, de plus en plus d'étudiants en venaient à donner priorité aux filières avec stages, institutionnalisés par les pouvoirs publics sans que cela améliore notablement l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Améliorer la formation est évidemment utile, mais cela ne résoudra pas le problème de fond car « *le surchômage des jeunes n'est pas d'abord lié aux caractéristiques de certains jeunes, il est avant tout un problème de chômage et de mode de fonctionnement du marché du travail* »⁶. Faute d'un bon diagnostic, on ne peut trouver de remède efficace.

DURE ENTRÉE DANS LA PRÉCARITÉ

Dans le contexte du plein emploi, l'inexpérience des jeunes réduisait déjà leur productivité mais sans dégrader ce qu'on n'appelait pas encore leur employabilité : les recruteurs les embauchaient pour compléter et renouveler leur main-d'œuvre. Les employeurs n'avaient pas d'autre choix que de financer l'acquisition d'expérience des débutants et cela alimentait un intérêt réciproque à faire durer la relation salariale, apportant un « retour sur investissement » aux employeurs et un début de carrière ascendant aux salariés. Même si ce schéma ne s'appliquait pas dans toutes les entreprises, tous les secteurs, tous les métiers et à tous les niveaux de qualification, embaucher des jeunes débutants était « normal » en dépit de leur inévitable absence d'expérience.

Ce qui a changé dans les années 1970, c'est avant tout l'entrée dans un sous-emploi croissant et durable. Les jeunes débutants ont subi ce choc d'autant plus durement qu'ils étaient nombreux (*baby boom* oblige) et plus diplômés (avec la massification des enseignements secondaire et supérieur). Depuis, eux et les jeunes qui leur ont succédé peinent à trouver un emploi durable correspondant à leur qualification, face à des recruteurs qui ont élevé leurs exigences en profitant de la concurrence aiguisée entre demandeurs d'emploi, et à des employeurs qui ont choisi d'externaliser le coût de l'acquisition d'expérience (vers les pouvoirs publics, qui multiplient les subventions et les exonérations de cotisations pour obtenir l'embauche de « juniors », ou

vers les jeunes eux-mêmes, sommés d'accepter des emplois dégradés et intermittents dotés de rémunérations très faibles, voire des stages « gratifiés » en général à hauteur de 30% du Smic⁷).

DU « DANGER » D'EMBAUCHER DES JEUNES

Depuis, s'est enracinée l'idée qu'il est dangereux d'embaucher des jeunes, provoquant une stigmatisation durable, d'autant plus nuisible qu'elle est à la fois inconsciente et le plus souvent infondée, même si certains comportements (indiscipline, langage et tenues vestimentaires) propres à toute nouvelle génération heurtent ses aînés, comme à chaque époque.

Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes sont ainsi liées au nouveau fonctionnement du système d'emploi, notamment à la flexibilisation de l'emploi et à l'évolution des modes de recrutement. La diversification des contrats de travail, l'essor des emplois non durables et précaires (CDD et intérim), ont permis aux entreprises de réduire certains risques (en limitant les embauches en CDI), de diminuer certains coûts (en ne payant que le temps de travail effectif et en limitant les hausses de salaires), de diversifier les méthodes de sélection de main-d'œuvre et de prolonger les périodes d'essai. Cette évolution, essentiellement voulue par le monde de l'entreprise (et de plus en plus adoptée par le secteur public), a bénéficié d'une acceptation par les salariés, non seulement parce que beaucoup considèrent que « *tout vaut mieux que le chômage* », mais aussi parce que la mobilité, même si elle est souvent contrainte, recèle une attractivité, car la liberté et la possibilité de changer (de travail, d'encadrement, de patron) rompent avec le carcan que constitue aussi le CDI quand il dure des années, des décennies, voire toute une carrière. Les salariés dotés de qualifications pointues et/ou très élevées bénéficient, de leur côté, d'opportunités nouvelles qui se retournent parfois contre les entreprises lorsqu'elles souhaitent stabiliser leurs équipes. Mais de combien de jeunes talents se prive-t-on ?

Le chômage des jeunes (et des autres) relève, en outre, d'un désajustement durable entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs dans une économie où une croissance ralentie (il n'y a eu récession qu'en 1975, 1993 et 2009) est obtenue sans fournir d'emploi à tous les actifs. Depuis 30 ans, en France, le taux de chômage est resté égal ou supérieur à 8%, et même s'il y a aussi des emplois non pourvus, le déséquilibre est flagrant du fait du manque d'emplois.

REPENSER LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

Cette question de l'emploi des jeunes est cruciale car elle conditionne non seulement l'accès de ces jeunes au revenu salarial (vital dans notre société), mais aussi à de multiples droits sociaux, à l'autonomie résidentielle, à la construction des couples et des familles, à une réalisation de soi, qui passe entre autres par un accomplissement professionnel. Elle conditionne aussi la vivacité du lien social, dont la solidarité intergénérationnelle est l'un des principaux ressorts (qu'il s'agisse de financer l'éducation et les retraites ou d'assurer la transmission de l'expérience, du pouvoir et du patrimoine économique). Elle est d'autant plus essentielle qu'elle conduit notre société à se priver paradoxalement d'un de ses atouts majeurs dans le monde actuel. Or, de cela, les décideurs politiques, socio-économiques et médiatiques ne semblent guère avoir pris conscience. Pour ne prendre qu'un exemple, peut-on traiter des « violences » ou des « émeutes » urbaines qui agitent régulièrement nos banlieues sans les relier à ce problème fondamental ?

L'accès des jeunes à l'emploi est un enjeu sociétal majeur. La solution du problème est évidemment complexe à trouver. Elle suppose d'abord une prise de conscience de son importance, elle implique ensuite une analyse affinée de ses causes, puis un bilan attentif des mesures empilées depuis plus de 30 ans sans résultat probant, avant de déboucher sur des politiques impliquant sans doute de repenser tant les logiques de gestion de l'emploi que les modalités de répartition du travail et des revenus.

Dominique GLAYMANN,
Sociologue,

Maître de conférences
à l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne

1. J'ai notamment étudié le travail temporaire (cf. *L'Intérim*, La Découverte, 2007) et les stages (cf. *le site du Réseau d'étude sur les stages et leur gouvernance*, <http://largotec.u-pec.fr/reseaux/restag/>).

2. En 2008, le risque de pauvreté concernait 17% des habitants de l'Union européenne et 20% des moins de 18 ans (P. Wolff, « Population and social conditions », Eurostat, *Statistics in focus*, 9/2010).

3. « L'insertion professionnelle : analyses et débats », *Economica*, 2007, p. 12.

4. *Tous sublimes. Vers un nouveau plein emploi*, Flammarion, 2003, p. 97.

5. Rapport d'information fait au nom de la Commission des affaires économiques sur les entreprises et les jeunes diplômés, 2006, p. 5, www.senat.fr.

6. Y. Lichtenberger, « L'emploi des jeunes », *Esprit*, novembre 1996, p. 37.

7. Ce niveau de gratification (minimum légal) permet à l'organisme accueillant un stagiaire d'échapper à toute cotisation sociale, privant du même coup le stagiaire de la protection sociale reconnue aux salariés.

Emmanuelle MAUNAYE

TRAVAILLER, SE LOGER : LA COURSE D'OBSTACLES VERS L'ÂGE ADULTE

L'accession des jeunes au marché du travail est un problème sensible depuis de trop nombreuses années. Le taux d'emploi des jeunes sur réagit à la conjoncture économique du pays et, en période de crise et de rareté de l'emploi, cette classe d'âge présente des taux de chômage très préoccupants, qui ne semblent pas devoir baisser.

Depuis le début des années 80, le taux de chômage des jeunes actifs en France se situe dans un écart entre 15 et 25%. En 2012, ce taux de chômage des moins de 25 ans est de 22,7% quand, dans le même temps, 10% de la population active du pays est sans emploi. Cette situation critique n'est pas propre à la France, et nos voisins européens déclarent des taux de chômage des jeunes souvent très élevés. Le taux global européen est – tout comme celui de la France – de 22,7%, mais ce chiffre masque des disparités très importantes : entre les taux vertigineux de la Grèce et de l'Espagne, de 52,1%, et celui de l'Allemagne, de 7,9%.

DES TRAJECTOIRES DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

Ce seul chiffre du chômage ne donne pas une vision assez précise de la situation des jeunes Français à l'égard de l'emploi. Dans cette tranche d'âge, nombreux sont ceux qui poursuivent leurs études : cela revient donc à mesurer le chômage sur une population de jeunes actifs restreinte par rapport à l'ensemble de la classe d'âge. Si l'on rapporte le nombre des jeunes à la recherche d'un emploi à l'ensemble de leur classe d'âge, la part des jeunes de 15 à 24 ans au chômage est de 8,9 % et concerne des individus pas ou faiblement diplômés.

Ainsi, plus que le taux de chômage, il est intéressant de considérer les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes. Les enquêtes « *génération* » du Céreq¹ suivent les cheminements des sortants du système

éducatif lors de leurs sept premières années de vie active. Ces études observent que les parcours d'entrée dans la vie professionnelle des jeunes sont devenus de plus en plus complexes : périodes d'attente, de chômage, d'emplois précaires se superposent, avant une stabilisation professionnelle retardée. Elles ont ainsi évalué à trois ans la stabilisation dans l'emploi de la *Génération 98*² : stabilisation aux fortes différenciations intra-générationnelles, selon plusieurs facteurs comme le niveau de diplôme, le genre, l'origine ethnique³.

PLACEMENT, CLASSEMENT, DÉCLASSEMENT

La jeunesse est vécue en France comme la période du « *placement* »⁴ au sein d'une hiérarchie prédéfinie, durant laquelle les choix opérés (orientation, temps des études...) ont un retentissement considéré comme quasi définitif pour la trajectoire à venir. Le choix des études devient ainsi un enjeu majeur, la formation initiale et le diplôme obtenu qui y correspond orientant de manière fondamentale et irréversible la position socioprofessionnelle que l'individu détiendra. Aujourd'hui, les jeunes sont confrontés à une précarisation grandissante de leurs parcours d'insertion professionnelle du fait de situations socio-économiques de plus en plus dégradées, y compris chez les jeunes diplômés. Ceux-ci sont, plus souvent qu'auparavant, touchés par des phénomènes de déclassement, considérant leurs difficultés croissantes d'obtenir des emplois en rapport avec leur niveau de qualification. Néanmoins, pour Jean-François Giret⁵, « *un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout sur le marché du travail, alors que l'absence de diplôme semble être un handicap de plus en plus lourd* ». Ainsi, les jeunes pas ou peu diplômés ont-ils des trajectoires d'insertion plus heurtées que les jeunes diplômés. Selon l'enquête « *Génération 98* » du Céreq,

les jeunes non-diplômés ont systématiquement un taux d'emploi inférieur à celui de l'ensemble de la génération (de 12 à 14 points). De plus, ces jeunes sans diplôme, en emploi sont moins souvent en CDI que les autres jeunes de la même cohorte (52% au bout de 7 ans contre 74% pour l'ensemble de la Génération 98). Les femmes sont également plus souvent soumises aux aléas du marché du travail que les hommes. À diplôme équivalent, les jeunes femmes restent plus souvent sans emploi et peinent à se stabiliser dans un emploi à durée indéterminée. Elles sont aussi plus exposées que les hommes au temps partiel subi. Enfin, l'origine ethnique est aujourd'hui reconnue, par les travaux statistiques, comme un facteur jouant sur la trajectoire d'insertion professionnelle et suscitant des phénomènes de discrimination à l'embauche, auxquels les jeunes sont particulièrement sensibles. Dans ce contexte, ce sont les jeunes originaires du Maghreb qui semblent le plus fortement exposés⁶.

SANS INSERTION PROFESSIONNELLE, PAS D'INSERTION SOCIALE

La problématique de l'insertion professionnelle fait partie du problème plus vaste de l'insertion sociale des jeunes. L'accès à l'emploi est l'une des étapes clés qui séparent l'enfance de l'âge adulte. L'emploi stable conditionne en partie l'obtention d'un logement, la formation d'un couple et d'une famille, mais la dégradation du marché du travail depuis 30 ans a entraîné, pour une grande partie des jeunes, l'allongement de la phase située entre la fin des études et l'entrée dans un emploi durable, et plus généralement l'insertion sociale.

L'accès à un logement autonome fait partie des étapes significatives du processus d'insertion sociale des jeunes. C'est une entrée féconde pour comprendre la situation vécue par les jeunes aujourd'hui, à la fois sur la dimension spécifique de l'acquisition de l'autonomie résidentielle et plus largement sur les trajectoires personnelles, tant cette question du logement est liée aux enjeux de l'insertion professionnelle, de l'entrée dans la vie de couple.

Les travaux statistiques⁷ réalisés à ce sujet soulignent une élévation de l'âge, si l'on définit le départ comme permettant l'accès à l'indépendance résidentielle, c'est-à-dire, un logement qui soit à la charge financière du jeune. Depuis la génération de 1958, cet âge a avancé régulièrement. Aujourd'hui, en France, l'âge médian à la décohabitation est de 23 ans⁸. L'allongement de la durée des études et les difficultés d'accès au marché du travail expliquent cette

situation : les difficultés professionnelles jouent un rôle central dans les comportements de prolongation de la cohabitation intergénérationnelle. Cécile Van de Velde souligne, ainsi, que cette tendance « *n'est pas linéaire et continue : en 1996 et 2002 par exemple, la cohabitation entre les parents et les jeunes adultes a légèrement diminué avec la baisse du chômage* »⁹. Ces difficultés professionnelles expliquent comment le coût du logement devient un obstacle à la prise d'indépendance résidentielle. Michel Mouillart souligne que l'obstacle le plus fréquemment évoqué par les jeunes qui souhaitent déménager est le niveau élevé des loyers (32% des jeunes), suivi de l'obtention d'une caution et d'un dépôt de garantie (20% des jeunes)¹⁰.

ENTRE NORD ET SUD : UN PARADOXE FRANÇAIS

La représentation médiatique d'une jeunesse sous dépendance parentale prolongée, particulièrement peu encline à quitter le cocon familial, consacrée par le film « *Tanguy* », paraît ainsi bien loin de la réalité. Il est juste de penser que cette cohabitation est aujourd'hui souvent facilitée par les conditions matérielles d'existence et l'évolution du modèle familial. Néanmoins, l'analyse qualitative des situations de cohabitation révèle que, majoritairement, les jeunes la vivent comme une situation subie plutôt que choisie, quel que soit le milieu social considéré. Ce sentiment révèle ainsi une contradiction entre des normes d'indépendances relativement précoces et des freins matériels à l'exercice de cette autonomie. Cécile Van de Velde y voit « *l'existence d'un « paradoxe » français en matière d'accès à l'indépendance : avec un âge médian au départ de 23 ans, les jeunes Français adoptent des comportements de décohabitation plus proches des sociétés nordiques que des pays du sud de l'Europe ; mais leurs trajectoires sociales, fortement marquées par le chômage, sont davantage calquées sur celles des sociétés méditerranéennes et ne leur offrent les moyens d'un réel autofinancement que relativement tard* »¹¹.

LE TEMPO A CHANGÉ

L'existence de ce paradoxe questionne sur la manière dont la société française gère l'accompagnement des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Partant d'une analyse historique, Vincenzo Cicchelli montre combien les formes de passage à l'âge adulte ont profondément changé en 30 ou 40 ans¹².

Nous venons d'un modèle du passage à l'âge adulte qui se basait sur l'opposition entre les générations. L'autonomie était conquise et le domicile familial était quitté assez rapidement. Les temps de l'adolescence et de la jeunesse étaient très courts. Aujourd'hui, nous sommes passés de la conquête de l'autonomie et d'une confrontation entre les jeunes et les adultes à une situation dans laquelle les adolescents, puis les jeunes, sont accompagnés vers l'âge adulte. Il y a une multiplication des dispositifs de prise en charge des jeunes qui visent à les soutenir, mais qui les maintiennent également dans une sorte de tutelle à l'égard des adultes. Dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'État français a développé, depuis le milieu des années 70, des politiques publiques destinées à favoriser l'intégration des jeunes sur le marché du travail et qui ont eu pour effet de créer une véritable institutionnalisation entre l'école et l'emploi. La « **socialisation professionnelle qui, pendant les Trente Glorieuses, s'effectuait sur le tas, par la simple immersion dans l'entreprise, fait donc aujourd'hui l'objet d'un encadrement institutionnel conséquent** ». L'efficacité de ces politiques est néanmoins régulièrement remise en cause, les critiques faisant état d'une forme de sélectivité à l'entrée des programmes d'emploi¹³.

DOUBLE LANGAGE ET DOUBLE CONTRAINTE

La société française est dans une attitude ambiguë à l'égard de sa jeunesse. Elle lui adresse de fortes injonctions, demandant aux jeunes d'être autonomes, d'avoir des projets, de s'engager et de faire preuve de responsabilité. En même temps, dans le contexte d'une société en crise, ces jeunes sont fortement accompagnés pour traverser les « épreuves » qui mènent à la vie adulte, notamment sur la dimension professionnelle. Aujourd'hui, les jeunes Français sont essentiellement identifiés par la société à partir des difficultés qu'ils traversent. Nous partageons ainsi le constat de Patricia Vendramin¹⁴ : les jeunes sont « **maintenus dans une adolescence prolongée, autonomes mais pas indépendants, en incapacité de se projeter dans le futur, mais en même temps immergés dans un univers mondialisé, mobile, multi-culturel, les jeunes souffrent de la mise à l'écart de plus en plus longue du monde professionnel** ». La récente enquête « **Les jeunes face à leur avenir** », qui compare les jeunes de huit pays, souligne clairement que les jeunes Français font partie de ceux qui sont les plus pessimistes au sujet de leur intégration sociale et professionnelle. Ils se disent

peu assurés d'avoir un « **bon travail** » et un « **avenir prometteur** »¹⁵.

Il faudrait ainsi favoriser, comme c'est déjà souvent le cas à l'échelle locale, une nouvelle approche de la jeunesse : ne plus la considérer comme un problème mais comme une ressource. On change là l'optique de l'accompagnement : la médiation ne rime plus avec la prise en charge des maux des jeunes, mais elle devient une véritable orientation. Aujourd'hui, on postule que les jeunes sont autonomes, mais sans leur en donner véritablement les moyens. Il faut davantage favoriser les initiatives qui les conduisent à relativiser leur dépendance à l'égard de la collectivité des adultes, à construire leur participation et non leur donner des raisons de s'indigner, voire de se révolter.

Emmanuelle MAUNAYE

**Maître de conférences en sociologie -
Université de Rennes**

1. Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Ces enquêtes « *Génération* » existent depuis le début des années 1990.
2. Jeunes sortis de la formation scolaire initiale en 1998 et suivis jusqu'en 2005.
3. Léa Lima, « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active », in Bernard Roudet (dir), *Regard sur... Les jeunes en France*, PUL, 2009.
4. Cécile Van de Velde, *Devenir adulte*, PUF, Paris, 2008.
5. Jean-François Giret, « L'évolution des conditions d'insertion professionnelle des étudiants », in L. Gruel, O. Galland et G. Houzel (dir), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PUR, Rennes, 2009, p. 331-348.
6. Roxanne Silberman et Irène Fournier, « Jeunes issus de l'immigration : une pénalité à l'embauche qui perdure », *Bref*, n°226, Céreq, 2006, p. 4.
7. Jeunes et Carrières, Insee, 1997 ; Enquête Logement, Insee, 2002 ; Panel Européen des ménages 1994-1999.
8. Cécile Van de Velde, « Autonomie et insertion des jeunes adultes. Une comparaison France-Danemark », *Horizons stratégiques*, n°4, La Documentation française, Paris, 2007.
9. Cécile Van de Velde, « Une génération 'Tanguy' ? », *Agora, Débats/Jeunesses*, 49, 2008, p. 40-49.
10. Michel Mouillart, « Le projet européen « Logement des jeunes et exclusion » : synthèse des résultats des enquêtes nationales et conclusion », in *Youth and housing in Germany and the European Union* (sous la dir. de Bendit R., Gaiser W. et Marbach J.H.), Leske & Budrich, Opladen, 1999.
11. Cécile Van de Velde, *op cit*, 2007.
12. Vincenzo Cicchelli, « Adolescents : quelles réponses à leurs nouvelles attentes ? », *Conversations autour de la famille*, rencontres de la CAF, novembre 2010.
13. Léa Lima, *op cit*, 2009.
14. Patricia Vendramin, « Les jeunes et le travail, entre attentes et désillusions », *la lettre EMERIT*, n°66, juin 2011.
15. François de Singly, « Les jeunes du monde moderne », préface, in *Les jeunes face à leur avenir. Une enquête internationale*, sous la direction d'Anna Stellingner, Paris, Fondation pour l'innovation politique, 2008, p.5-15.

Alexis FEERTCHAK

LES LENDEMAINS NE CHANTENT PLUS, MAIS LE PRÉSENT GAZOUILLE

Une vieille dame fait un jour remarquer à son petit-fils étudiant : « **à ton âge, je travaillais déjà** ». Placide et lucide, le « jeune » ajoute avec perspicacité : « **à ton âge, je travaillerai encore** ».

En réalité, ledit jeune n'en sait trop rien, mais une chose demeure certaine pour lui : il est bel et bien fini le temps où les enfants espéraient vivre mieux que leurs parents. Rien n'est inéluctable bien sûr, mais l'intuition partagée du progrès s'est parfois éteinte jusque chez les jeunes, à l'âge où, par la logique des choses et le simple bon sens, le champ des possibles est pourtant largement ouvert. C'est cette ouverture et l'attente d'un avenir meilleur qui s'érodent dans un monde des plus incertains. La phrase bien connue de Paul Nizan résonne chez bien des jeunes majeurs : « **J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie** »¹. Il faut, pour être honnête, préciser qu'elle s'est toujours ainsi fait entendre, mais que des raisons contingentes, propres à notre époque, se sont ajoutées aux tourments existentiels de la jeunesse.

NI DÉSESPOIR... NI ÉNERGIE

Paul Nizan en est peut-être lui-même l'exemple : à vingt ans, il y a toujours eu du désespoir, mais celui-ci appelle une énergie et demande une ultime forme d'espoir. La jeunesse de 2012 est peut-être moins désespérée que touchée par une absence radicale d'espoir. Comme le faisait remarquer le philosophe Nicolas Grimaldi dans son dernier essai : pour ne pas désespérer, il suffit de ne plus rien espérer². Le rôle du temps se niche en creux dans cet aphorisme : le désespoir est la souffrance qu'inflige le temps à la personne dont l'attente ne cesse d'être prolongée. Il suffit en réalité que le temps se rétracte sur lui-même, que la vision de l'avenir se délite pour que d'elle-même l'attente se dissipe. Un avenir qui n'est plus

attendu perd sa principale qualité : nous ne pouvons plus l'écrire par nous-mêmes. Pis, il nous tombe dessus, surgit d'on ne sait où : par surprise et par défaut, il **survient**. La jeunesse serait-elle prise aujourd'hui dans un tel **survenir** ?

TANTÔT REMÈDE, TANTÔT POISON

Les années 2000 ont vu l'émergence de phénomènes sociaux qui participent de cette contraction du temps, de cette courte vue que nous avons sur l'avenir. Le propos n'est pas de dire que tous les jeunes sont atteints par un tel pessimisme. Il ne s'agit pas de retrouver la confirmation de cette analyse chez chacun d'entre eux, mais d'y voir plutôt un air du temps qui imprègne chacun de nous en fonction de sa propre perméabilité. Ces phénomènes émergés, constamment présents dans la vie de tous les jours, jouent à la fois le rôle de poison et de remède (un seul et même mot en grec : **pharmakon**) aux maux d'un avenir incertain. Deux de ces phénomènes retiennent particulièrement l'attention, l'un déjà ancien, la télé-réalité, l'autre plus récent, **Twitter**, dont le nom étrange évoque en anglais le gazouillis des oiseaux. L'un comme l'autre plongent l'utilisateur dans un monde virtuel et instantané.

VIE À VOIR OU VIE À VIVRE

La télé-réalité consiste à observer le simulacre de la vie d'un autre, instant après instant. À l'inverse de la littérature ou du cinéma, qui créent du sens à partir d'un instant mis en scène par la **médiation** de l'artiste, la télé-réalité, par son **immédiateté** assumée, n'apporte pas le moindre sens à ce qu'elle donne à voir. En croyant montrer la vraie vie d'un autre, la télé-réalité montre du factice, par manque de médiation.

Le cinéaste ou l'écrivain ne prétendent pas créer autre chose que de la fiction, mais la fiction est porteuse de sens. La télé-réalité voudrait filmer directement une vraie vie. Ce ne peut être qu'inauthentique et factice, car à la différence d'une vie, une **télévie** est simplement destinée à être vue. Il manque ce **presque rien** selon Jankélévitch, qui est pourtant tout, qui distingue un chef-d'œuvre de sa parfaite contrefaçon. Le spectateur, passif, s'abreuve sans la moindre attente, sans le moindre espoir, ni du même coup, sans le moindre désespoir. Pis encore, il a souvent conscience de la médiocrité à laquelle il s'adonne. Seulement, en pensant savoir que l'émission relève d'une certaine bêtise, il croit que son objection intellectuelle suffit pour qu'il puisse regarder sans être imprégné. Il fait partie de ces « **demi-habiles** » décrits par Pascal qui s'exemptent de bien agir parce qu'ils croient que la conscience du mal les empêchera de tomber dedans³. La télé-réalité est une fiction de l'instantané et de l'immédiateté : c'est une non-histoire et un **no future** qui réduisent l'attente du spectateur et masquent à ce dernier un avenir bien réel, mais qu'il peut ainsi oublier plus facilement.

MOI ET - ACCESSOIREMENT - LE MONDE

Les gazouillis en 140 caractères de **Twitter** sont une toute autre histoire, celle de la (sur)communication. Sur le papier - sinon sur l'écran - le **twittos**, selon le vocabulaire désormais consacré, ne raconte pas une **télé-réalité**, une réalité virtuelle, mais peut - si l'esprit de synthèse anime son auteur - interpréter la réalité elle-même, insérer des liens, des articles de journaux, des photos ou des vidéos. Il est en cela un formidable média participatif, mais c'est sans compter avec les effets pervers qui transforment de brefs gazouillis, individuellement sensés, en un concert aléatoire et inaudible, où nul nom d'oiseau ne peut se faire entendre. Inutile d'ajouter que la qualité des **tweets** n'est pas toujours à la hauteur. Si tel était le cas, le concert équivaldrait à la rencontre des meilleurs solistes qui joueraient dans la même salle au même moment en voulant se surpasser l'un l'autre. Contrairement à **Facebook** qui, de manière somme toute très classique, fonde son activité sociale sur la notion d'amitié et de réciprocité (je te « demande », tu m'acceptes ou non, et si c'est le cas, nous serons symétriquement **amis**), **Twitter** joue sur le désir de chacun d'être admiré des autres. Dans une concurrence parfaitement assumée, chacun doit se constituer une cour de **followers**. Car le principe est celui de l'asymétrie : A suit B (qui n'en peut rien dire), mais B

ne suit pas A pour autant. Les informations que l'on écrit ne seront lues que par les personnes qui nous suivent.

Le résultat est simple : puisque l'on ne sait pas selon quels critères objectifs suivre A plutôt que B, nous suivons les plus **suivis** d'entre nous dans l'espoir qu'ils nous suivent à leur tour. Ne sachant choisir de manière rationnelle, nous pensons que le voisin, lui, a davantage d'informations que nous et le suivons dans ses choix, sans savoir (ou sans s'avouer qu'on sait) qu'il a choisi de la même manière que nous. Morale de la fable : **Twitter** est une immense cour où de petits roitelets invisibles élisent en temps réel de petits monarques qui, pour exister dans le monde des **tweets** en temps réel et en 140 signes, n'ont d'autre choix, pour conserver leur trône, que de gazouiller sans répit du matin au soir. On est plus proche du combat de coqs devant une foule qui parie à qui **tweete** le plus vite, que de mésanges qui zinzinulent avec application.

L'« INESPOIR »

Là encore, ce marché aux oiseaux, dont les processus de spéculation n'ont rien à envier à ceux de la finance de haut vol, s'effondre dans le piège de la courte vue. À nouveau, **no future**, pas d'avenir : l'instant seul compte et il est reconduit comme si chacun d'eux était unique. Aucun sens de l'Histoire ne se dessine dans les millions de **tweets** écrits chaque jour. Aucune main invisible, aucune ruse de la raison ne sont à l'œuvre dans ce monde concurrentiel, pour autoréguler un contenu aussi cacophonique que fascinant.

D'où vient cet « inespoir » - on absoudra le néologisme - de la jeunesse ? Pourquoi l'attente d'un avenir meilleur est-elle ainsi remise au placard, au profit d'instant mis bout à bout qui apportent des plaisirs simples, immédiats et routiniers ? Pourquoi la jeunesse française, et européenne dans une moindre mesure, est-elle si pessimiste et en même temps nonchalante, comme le montrait l'année dernière une étude de la Fondation pour l'innovation politique⁴ ?

CROYANCES FATIGUÉES, CROISSANCE SOUPÇONNÉE

Le rapport de la jeunesse à l'économie et plus généralement au développement actuel du monde, pourrait être à l'origine d'un tel phénomène. La jeunesse, qui, plus nettement que toute autre génération, a un pied dans l'avenir, a peut-être compris que le libéralisme

au sens large - c'est-à-dire aussi avec sa composante économique - nous conduit droit au mur. L'hypothèse est la suivante : une part importante de la jeunesse européenne est atteinte d'une crise de croyance, croyance en la mondialisation, au libéralisme, à la croissance, au progrès matériel infini. Les suffrages des jeunes Français à l'élection présidentielle de 2012 confirment cette lassitude à l'endroit de ces objets de croyance : le vote populiste, qu'il soit de gauche avec le phénomène « **Mélenchon** » ou de droite avec le « **rassemblement bleu Marine** », est plus fort encore chez les jeunes que dans les autres générations. Le phénomène de la décroissance, absurde aux yeux de la théorie économique, part cependant d'une intuition évidente : à quoi sert-il de dépenser des ressources immenses, de temps, d'argent et de matières premières, pour assurer une croissance qui, par les moyens qu'elle nécessite pour être obtenue, voit ses fins disparaître dans un avenir trop incertain ? Le déséquilibre entre les moyens et les fins de cette croissance-là ne cesse de s'aggraver.

QU'EN AURAIT DIT IVAN ILLICH ?

Ce qu'une partie de la jeunesse ressent aujourd'hui, Ivan Illich l'avait théorisé en 1973 dans son livre le plus connu, *La convivialité*. Il voulait, disait-il, écrire « *l'épilogue de la surcroissance* », cette surcroissance étant le point à partir duquel la croissance se retourne contre elle-même, le point à partir duquel l'entretien de la croissance coûte plus que celle-ci ne rapporte. Ainsi expliquait-il : « *Lorsqu'une activité outillée dépasse un seuil, elle se retourne d'abord contre sa fin, puis menace de destruction le corps social tout entier* ». La croissance détournée, auto-destructrice, devient à elle-même sa propre fin et cesse de se justifier par les richesses qu'elle peut apporter. Il y a près d'un demi-siècle, Ivan Illich pensait à la (sur)industrie - qui ne concerne plus la France, mais qui perdure dans d'autres parties du monde - mais n'aurait-il pas développé aujourd'hui une analyse du même ordre à propos de la (sur)finance ?

ATTALI ET LES RICHESSES NON RARES

Lorsque chaque sphère de la société est poussée à bout, que l'on passe de la production à la surproduction, de la finance à la surfinance, de l'endettement au surendettement, le *sur* de l'excès menace le corps social tout entier qui risque de passer *in fine* de la vie à la survie. C'est la jeunesse, qui, en première ligne

des générations, ressent d'abord le passage de ce seuil-limite à partir duquel un objet, quel qu'il soit, se retourne contre lui-même. Le passage de la vie à la survie suspend le rapport à l'avenir, l'attente, l'espoir ou le désespoir. Alors, chaque jour est reconduit hypothétiquement, sans lien historique le reliant aux autres. Dans une tribune donnée à *l'Express*, le 27 novembre 2011, Jacques Attali, qui aime à imaginer le monde de demain, priait la jeunesse de passer d'une (sur)consommation de biens rares à une consommation de biens non rares dont l'utilité marginale nulle empêcherait de tomber dans une figure spéculative de l'emballement : « *Il faut profiter des circonstances actuelles pour réfléchir aux limites que le réel impose à notre liberté : nous, pauvres humains, sommes limités dans les moyens dont nous disposons. À nous d'en faire le meilleur usage. Et de profiter au mieux de tout ce qui n'est pas rare, de tout ce qui augmente quand on le donne : les idées, la tendresse, l'amitié, le rire, l'amour. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les réseaux, lieux réels ou virtuels de rencontre, ont pris tant d'importance : ils sont les instruments de la circulation des biens non rares. Alors, si l'on veut échapper un peu aux limites de notre condition, il faudra faire évoluer notre modèle de développement vers la consommation de ces biens non rares* ». Certes ! Internet regorge de ces biens non rares et gratuits : la jeunesse s'en est déjà emparée (téléchargements de films et de musique, *Google Books*, blogs d'informations, journaux gratuits) jusqu'à trouver immoral de devoir, sur la toile, payer pour un bien. La polémique autour du téléchargement en témoigne. Croire, cependant, que parce que ces biens sont gratuits, ils ne seront pas touchés par la spéculation, ce mal de notre temps, est un leurre. Les gazouillis de *Twitter* traduisent une surcommunication des jeunes entre eux, c'est-à-dire, au sens d'Illich, une communication qui se retourne contre elle-même, masquant l'avenir.

Chez les anciens, les oiseaux de bon ou mauvais augure donnaient aux hommes les signes de l'avenir. Chez les jeunes, les *tweets*, eux, ne parlent pas de l'avenir, mais du *survenir*, contre lequel on ne peut rien.

Alexis FEERTCHAK

Licencié en philosophie (Sorbonne, Paris-IV),
étudiant à Sciences Po Paris

1. Nizan Paul, *Aden Arabie*, La Découverte, 2002, p. 55.

2. Grimaldi Nicolas, *L'effervescence du vide*, Grasset, 2012, p. 146-147.

3. Pascal, *Pensées*, B337.

4. Fondapol/TNS Sofres, 2011 *La jeunesse du monde, une enquête planétaire*, 2011.

Exemple à suivre

Dans chaque numéro, nous vous proposons l'exemple d'une action collective qui a pour vocation de lutter contre le racisme et le communautarisme et d'apprendre à "vivre ensemble" dans la Cité laïque et républicaine.

A. D.

UNE ESCALE... À L'ESCALE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Il est 9 heures ! Deux mamans poussent la porte et viennent proposer spontanément leur aide aux quelques bénévoles qui s'activent déjà. Tri des denrées alimentaires, mise en rayons des différents produits, ménage, éclats de rire, apprentissage de notre langue en commençant... par les noms des fruits et légumes, moments de travail intense, mais aussi de partage et de plaisir d'être ensemble ! Un repas pris sur le pouce et déjà des petits groupes se forment devant l'épicerie, parlant fort, riant et parfois, compte tenu de l'affluence, protestant à l'idée de devoir attendre !

Les bénévoles se pressent, café et thé sont servis, l'accompagnement des familles pour la distribution peut commencer.

Comme toutes les épiceries sociales, celle de Sainte-Geneviève-des-Bois accueille des familles en grandes difficultés, envoyées par différents partenaires tels que le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Maison départementale des solidarités, la Caisse des allocations familiales, l'Union départementale des associations familiales, la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, le **SAMU social**.

Le travailleur social, après examen du dossier, établit une fiche navette indiquant la composition de la famille, la durée de l'aide souhaitée, ainsi que les raisons de cette demande.

Une participation de 10% du crédit alloué à la famille est demandée avant le passage en magasin. Cette participation, même si son montant reste peu élevé, contribue à maintenir les familles dans une certaine idée de la valeur des choses et leur permet de préserver leur dignité. À l'heure actuelle, pourtant, les difficultés sont si importantes pour certains qu'ils ne sont même plus en mesure de régler cette somme modique. Néanmoins, plus d'un reviendra, parfois plusieurs mois après, dès son premier salaire, s'acquitter de ce qu'il croit nous devoir encore.

LA LITANIE DE LA PAUVRETÉ

Créée en 1994 par le **CCAS** et trois associations caritatives de la ville, l'**ESCALE** - ou, plus exactement, l'**E.S.C.A.L.E.**¹ - est depuis 2001 une association régie par la loi de 1901. Elle est subventionnée par la commune, le Conseil général de l'Essonne et la Caisse des allocations familiales.

Cet *Espace* fonctionne avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles, une salariée et deux agents municipaux, chauffeurs manutentionnaires. Il accueille environ 180 familles par semaine, réparties sur trois distributions, des couples, des familles monoparentales, des femmes et des hommes seuls qu'un divorce ou une perte d'emploi a laissés sans ressources et parfois sans domicile, des jeunes en rupture familiale, des retraités... Autant de personnes en détresse qui viennent un jour frapper timidement à la porte d'une épicerie sociale, honteuses d'être « tombées si bas » et de ne plus pouvoir assurer le quotidien !

Se montrer solidaire, être à l'écoute, tendre la main, accompagner ceux qui sont dans le besoin, lutter contre l'exclusion et la discrimination sous toutes leurs formes, créer du lien social, telles sont les missions que l'**ESCALE** s'est fixées.

DU REPLI SUR SOI À L'ESTIME RETROUVÉE

Plusieurs expériences sont donc menées depuis quelques années auprès des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire - on sait que la précarité entraîne un repli sur soi et une perte de motivation, des actes aussi simples que cuisiner et partager un repas avec les siens devenant très vite une corvée - afin d'aider les familles à reprendre goût à un repas confectionné et partagé avec les enfants, moment

agréable et joyeux où le dialogue retrouve sa place : les bénévoles proposent des *ateliers cuisine* dans les locaux de l'association. Mettre en exergue le savoir-faire des mamans contribue à les valoriser, à leur redonner confiance et parfois même à leur rendre l'estime de soi.

Les ateliers *écriture* qui prolongent ces repas partagés font naître, quant à eux, des moments de rêve, de poésie, mais aussi d'intense émotion ! Des souvenirs profondément enfouis depuis si longtemps refont surface, jusqu'à provoquer des larmes chez certains... Jeunes, anciens, stagiaires et volontaires du service civique qui nous épaulent, animatrice mandatée par l'Université populaire du Savoir, puéricultrice de la **PMI** voisine, toutes et tous se prennent au jeu et oublient, le temps de ces ateliers, les problèmes quotidiens - des réseaux de solidarité et d'amitié se créent ainsi, qui permettront aux uns et aux autres de s'entraider le moment venu !

Enfin, pour que les enfants ne soient pas en reste, pour qu'ils aient, comme les autres, des choses à raconter à l'école, plusieurs sorties culturelles et ludiques sont organisées ; elles rencontrent toujours un immense succès : le château de Breteuil - celui des Contes de Perrault - le musée du quai Branly, l'aquarium tropical de la Porte Dorée, l'église Saint-Sulpice et sa crèche de Noël, le jardin d'Acclimatation, la cueillette des pommes...

Toutes ces activités sont rendues possibles grâce à la présence d'un grand nombre de jeunes qui se relaient tout au long de l'année à nos côtés : stagiaires venant aussi bien des lycées voisins que de lycées parisiens, préparant des **Bacs pro** et des **BTS** de techniciens en économie sociale et familiale, volontaires de l'association **Unis-Cité** à Évry, jeunes en formation, envoyés par le **Greta** de Corbeil, mais aussi adultes ayant rencontré ponctuellement des difficultés et venant accomplir là les heures de TIG - *Travail d'intérêt général* - auxquelles ils ont été condamnés. Quelques adultes autistes de l'hôpital **L'Eau Vive**, à Soisy-sur-Seine, nous accompagnent également, chaque vendredi matin, dans des tâches de maintenance. Se sentir utiles et acceptés est pour eux une véritable source de progrès, et nous partageons, chaque semaine, des moments merveilleux.

Pour tous ces jeunes, d'après les bilans établis par les enseignants, les animateurs d'**Unis-Cité**, les responsables du service d'insertion et de probation du Tribunal de grande instance d'Évry, le passage à l'**ESCALE** est toujours un épisode très bénéfique. Il leur permet une première approche du monde du travail, les amenant à s'intégrer au sein d'une équipe tout en les guidant vers l'autonomie et la prise de responsabilités. Être solidaire, être à l'écoute, aller au devant des familles et les accompagner n'est pas toujours chose facile, mais c'est un bon apprentissage ! Les familles bénéficiaires, comme les bénévoles,

apprécient énormément leur présence et leur participation à l'association, car elles apportent le message d'espoir d'une jeunesse active, solidaire et optimiste !

L'ÉTAT NE PEUT PAS TOUT ? LE BÉNÉVOLAT NON PLUS !

Pourtant, si toutes les activités proposées et générées par les épiceries sociales sont indispensables, aujourd'hui encore plus qu'hier compte tenu de l'extrême précarité dans laquelle se trouvent tant de personnes de tous âges, que penser de notre système d'aide aux plus démunis qui repose sur la bonne volonté de quelques poignées de bénévoles, la plupart du temps sans aucune formation ?

Coordonner et motiver une équipe, gérer les approvisionnements et les stocks, participer à des réunions, assurer toutes les démarches administratives, les demandes de subventions, animer, conseiller, accompagner les familles, être à l'écoute de chacun, encadrer les jeunes volontaires, stagiaires, bénéficiaires, en essayant de leur donner confiance en l'avenir... toutes ces tâches exigent un engagement total et régulier que malheureusement bon nombre de bénévoles, retraités pour la plupart, ne sont pas en mesure d'assumer malgré leur meilleure volonté. D'autres activités, concurrentes mais légitimes, comme la garde des petits-enfants, les occupent parfois presque à plein temps !

De plus, l'exigence de professionnalisation, en imposant une gestion entièrement informatisée - celle des familles comme celle des stocks - et une application stricte de toutes les normes sanitaires européennes, complique véritablement le fonctionnement des épiceries sociales et décourage ceux qui s'étaient engagés par conviction dans le bénévolat. C'est bien là que le système actuel atteint ses limites !

Enfin, comment ne pas se poser de questions devant le flux toujours croissant de personnes qui viennent frapper à la porte des épiceries sociales en quête d'un peu de nourriture, d'un peu de réconfort : familles « **Rom** » expulsées de leur camp de fortune au petit matin, jeunes mamans nigérianes avec leurs bébés, sans la moindre ressource, logées par le **SAMU social** dans des hôtels, et tant d'autres... Comment leur fermer la porte ? Comment les aider ? Vers quels services les orienter ?

Pourtant, malgré tout cela, il faudra continuer à chercher, encore et toujours, des personnes généreuses qui acceptent de donner un peu ou beaucoup de leur temps, de faire un bout de chemin aux côtés des plus démunis, pour que les épiceries sociales continuent de mener à bien leur mission de solidarité.

Marie-Thérèse ROUSSELY
Présidente de l'**ESCALE**

1. Espace Solidarité Conseils Alimentaires Libres Échanges

LES ACTIONS DE LA FONDATION SELIGMANN EN 2012

La Fondation Seligmann soutient en *Zones Urbaines Sensibles (ZUS)* et dans les quartiers *Politique de la Ville* à Paris, dans l'Essonne et la Seine-Saint-Denis, des initiatives locales diverses participant à l'insertion des étrangers dans la société, enfants, jeunes, femmes, selon une approche intergénérationnelle : actions d'accompagnement scolaire, d'alphabétisation, de prévention, de renforcement du lien social et du « vivre ensemble », d'ouverture sur la culture. Ces aides financières peuvent s'inscrire dans la durée, par l'aide à l'investissement et à la formation de bénévoles, ainsi que par la mise en place de conventions pluriannuelles.

En cinq ans, de juin 2007 à juin 2012, la Fondation a attribué 152 aides à projets, portés par 89 organismes différents, au profit direct de plus de 90 000 enfants, adolescents ou adultes en insertion.

L'association Avril réalise un film « *La ligne de couleur* », lettres filmées autour de l'assignation raciale, à partir d'ateliers de création audiovisuelle ouverts à des hommes et femmes nés ou arrivés en bas âge en France, confrontés à l'expérience de l'assignation raciale, car ils sont français mais « non-blancs ». La démarche associe des publics en alphabétisation, suivis par l'association Belleville en Vue(s) à Paris 20^{ème}. Ils assisteront au tournage et au montage du film. L'objectif est de rendre visibles les frontières symboliques et raciales qui traversent notre société comme des évidences, en donnant la parole à des personnes qui ne l'ont jamais. Plus globalement, le film sera un outil de transmission des mémoires et des connaissances, de sensibilisation et de repérage des discriminations. La Fondation Seligmann permet d'assurer le financement de la location de matériels techniques.

L'association ZAP Music organise en ce mois d'octobre 2012 deux représentations de l'Oratorio de la Paix, œuvre musicale composée par John Meldrum autour des messages de paix de Gandhi, Martin Luther King et Nelson Mandela. 600 enfants des centres de loisirs et des écoles en ZEP des 10^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris ont préparé en amont trois chansons, interprétées pendant la représentation avec les artistes. L'objectif du projet est de rassembler un large public autour de valeurs de paix et de fraternité, mais aussi de travailler le « vivre ensemble » à travers le chant. La Fondation Seligmann a permis d'assurer le financement de la location des salles.

Le FSE du Collège Jean Lurçat, à Ris-Orangis, met en œuvre un projet sur deux ans - « *Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble* » - pour les élèves issus des quartiers sensibles des villes de Ris-Orangis et Courcouronnes en Essonne, avec pour objectifs de travailler sur le comportement et l'investissement personnels, sur la confiance en soi, ainsi que de développer l'esprit d'initiative et responsabiliser les élèves. Il permettra de consolider les rapports intergénérationnels à travers la réalisation de documentaires sur la mémoire des seniors de la ville et de

renforcer l'intégration des élèves non-francophones avec des travaux en ateliers, des sorties culturelles, la réalisation d'une exposition et la préparation de spectacles. La Fondation Seligmann contribue au projet par l'achat de matériels et le financement des sorties avec les familles pendant l'année scolaire 2012-2013.

L'association Primo Levi, à Paris 11^{ème}, gère un centre de soins accueillant les victimes de la torture et de la violence politique, en provenance de nombreux pays. Ce centre assure un suivi médical, psychologique et socio-juridique des familles, des enfants et adolescents (mineurs isolés). Il leur permet de mettre des mots sur les souffrances et tortures endurées et les aide à se reconstruire. Le centre de soins prend en charge ces personnes, envoyées par les services éducatifs ou sociaux. Dans le cadre des soins et des démarches administratives, la précision de la traduction est primordiale et ne peut se faire qu'avec le concours d'interprètes professionnels. La Fondation Seligmann permet de faire appel à des prestations d'interprétariat, en particulier pour les enfants et les mineurs isolés.

Dans le cadre du dispositif « La main à la pâte », ayant pour but de rénover l'enseignement scientifique à l'école, l'École élémentaire Cavé, appartenant au réseau Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition et la Réussite (ECLAIR) Georges Clémenceau, à Paris 18^{ème}, accueille pour la troisième année consécutive un stagiaire de l'École Polytechnique pour assurer des ateliers scientifiques. Le stagiaire anime aussi des ateliers dans sept écoles élémentaires, sept maternelles et deux écoles polyvalentes du secteur Goutte d'Or. Ce projet « égalité des chances », destiné à restaurer l'image d'un établissement considéré comme une « école ghetto » et à valoriser ses élèves et leurs familles d'origine étrangère, vivant dans des conditions difficiles, concerne environ 3 000 enfants. L'École Cavé, centre de ressources du réseau, est appelée à devenir centre Pilote dans le cadre d'une convention triennale avec l'Académie des Sciences, l'Éducation nationale, la Mairie de Paris, la Fondation Lamap et la Fondation Seligmann. La Fondation permet l'hébergement gratuit du stagiaire polytechnicien à Paris.



A LIRE

EUGÈNE BULLARD

Par **Claude Ribbe**
Éditions du Cherche Midi

La biographie d'Eugène Bullard, « afro-américain » venu en Europe et notamment en France, se lit comme un roman parce que sa vie en est un. Parti de sa Géorgie natale pour échapper au racisme, il va vouloir rendre à la France ce qu'elle lui a apporté en le recevant. Pour cela, il s'engage dans l'armée française dès le début de la Première Guerre mondiale. Il connaît l'enfer des tranchées et est blessé à Verdun (comme le général de Gaulle qui, devenu Président de la République, le saluera lors d'une visite aux USA). Formé au pilotage, il devient un des premiers pilotes de guerre français. Ensuite, il travaille dans un club de jazz à Paris, et en devient propriétaire. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il accepte d'utiliser cette « couverture » pour fournir des renseignements aux services français. De retour à New York, il finit sa vie comme liftier au Rockefeller Center.

Cette vie riche et aventureuse, parsemée de rencontres exceptionnelles, aurait pu connaître une autre dimension si Eugène Bullard n'avait été poursuivi par la haine d'un diplomate américain, lequel n'aura cessé de lui barrer la route parce qu'il était noir. Quels qu'aient été son courage, son engagement et son audace, sa condition d'afro-américain reste pour lui un poids dont il ne peut totalement se défaire. Si la France a été plus accueillante que son pays d'origine, elle n'a tout de même pas été exempte de comportements discriminatoires à son égard. Aussi, le thème de la fatalité, présent dans beaucoup d'ouvrages qui traitent de près ou de loin du racisme, apparaît-il en filigrane tout au long de la vie d'Eugène Bullard.

LA COULEUR DANS LA PEAU

Ce que voit l'inconscient

Par **Sabine Belliard**
Préface de Jacques André
Éditions Albin Michel

La couleur **de** la peau est une couleur **dans** la peau, et surtout dans la tête. C'est avec ces mots que cet ouvrage d'une psychologue peut être résumé. D'abord consacré au regard des « gens de couleur » sur la couleur de leur peau et sur la hiérarchie des statuts qu'elle génère, l'ouvrage s'élargit ensuite au rôle de la peau dans la construction de l'être, en particulier par l'image de soi-même que l'autre renvoie. De fait, certains mécanismes du racisme sont ainsi démontés, cette approche du racisme conduisant à se convaincre qu'il en dit plus sur celui qui l'exprime que sur celui qui en est victime.

Très éclairant sur les rapports humains - même s'il est parfois ardu pour un non-professionnel de la psychologie et de la psychiatrie - l'ouvrage permet de prendre conscience de certains éléments qui deviennent une évidence lorsqu'ils sont énoncés. Ainsi, le seul visage qu'on ne voit pas directement quand on n'est pas aveugle, c'est le sien. S'en souvenir quand on prête des intentions à quelqu'un à partir de l'expression de son visage !

Autre point intéressant : l'importance du regard de l'autre pour s'assurer de sa propre existence. Les immigrés qui exercent des travaux de base se plaignent parfois de ne pas être « vus ». C'est leur propre humanité qu'ils sentent niée. Mais, il est probable que si ceux qui ne les voient pas ne veulent pas les voir, c'est aussi à cause de l'image d'eux-mêmes que les « non-vus » leur renverraient s'ils les voyaient.

MÉMOIRES D'UNE FEMME DE MÉNAGE

Par **Isaure**
Avec **Bertrand Ferrier**
Éditions Grasset

Isaure a 30 ans. Elle est Bac+5 et femme de ménage professionnelle. Donc, pas tout à fait une femme de ménage comme tant d'autres. Contrairement à ce qu'elle pensait, elle s'aperçoit qu'être femme de ménage n'est pas une sinécure et que ce métier ne la coupe pas du doute, du questionnement, des aléas des métiers réputés « cérébraux ».

De patron en patron, d'appartement modeste en maison luxueuse, elle réfléchit aux situations qu'elle a rencontrées : rarement, la première fois, les lieux sont propres, donc, quoiqu'il en soit, grand nettoyage, grand rangement, grandes lessives (en général, plusieurs sacs de linge). La femme de ménage connaît tout ce qui se passe dans l'appartement, tout des vies des patrons, mais, discrète, elle file sans mot dire jusqu'au jour où elle entend des allusions soupçonneuses (« **par hasard vous n'auriez pas vu... ?** » ou encore « **je ne trouve plus...** » ceci ou cela). Elle sait alors qu'il faut partir tout de suite, surtout que l'objet en question est presque toujours à sa place.

Elle s'interroge, elle connaît l'envers du décor, mais sa quête ne fait que commencer. Pour le moment, elle reste femme de ménage.

LE DERNIER HIVER DE VICTORINE – Mort d'un quartier

Par **Catherine Petit et Philippe Lacoche**
L'Harmattan / Coédition Licorne

Un quartier d'Amiens, **Victorine-Autier**, vit ses dernières heures : ses trois tours en demi-cercle vont être démolies. Le projet n'a pas reçu l'accord de tous les habitants de la cité, parce que celle-ci avait une âme, que des amitiés s'y étaient nouées et que de nombreux ateliers s'étaient installés dans les tours : bibliothèques pour bébés, bibliothèques de rue, lectures à haute voix et, tous les étés, un atelier d'écriture. Tout cela va disparaître. Toute cette vie si pleine de mouvements, dans ces tours où des centaines et des centaines de gens ont résidé depuis les années 70, on n'en saura plus rien. Toute cette foule bigarrée, toutes ces odeurs de cuisine, ces musiques, ces enfants, toute cette vie de quartier, rasés, oubliés, comme s'il n'y avait jamais eu que des étangs rue Victorine-Autier.

D'où l'idée d'écrire ce livre, où plane un soupçon de nostalgie. Pour qu'on se souvienne.

SÉLECTION D'APRÈS-DEMAIN



Livres

RÉVOLUTIONS

par **Matthieu PIGASSE**

Éditions PLON - 2012 - 238 pages

« *Ce ne sont ni le G8 ni le G20 qui gouvernent l'Europe et le monde aujourd'hui. C'est le GZéro : la gouvernance par le vide ; l'absence de dirigeants responsables, clairvoyants, efficaces, justes ; l'absence de dirigeants dignes de ce nom, à la hauteur des enjeux* ».

ÉMERGÉS, IMMÉRÉS

Voilà qui est dit ! Après avoir dressé un tableau sombre de la situation d'une Europe qui perd peu à peu ses atouts face aux pays émergents – qu'il appelle « *émérgés* » par opposition aux pays « *immérgés* » déclinants – Matthieu Pigasse dresse un tableau tout aussi sombre de la société française. Celle-ci, gangrenée par l'inégalité, la précarité et la pauvreté, compte des riches de plus en plus riches, des pauvres de plus en plus pauvres... et de plus en plus nombreux. Actuellement, 8,2 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (954 euros par mois). Même celles qui disposent d'un revenu égal à la moyenne connaissent parfois des conditions de vie difficiles et peu enviables.

En Europe, plutôt qu'une crise financière, c'est une crise économique que Matthieu Pigasse constate. Paradoxalement, la confiance suscitée par l'euro l'a, selon lui, provoquée, en raison de l'endettement qu'elle a favorisé, tant des particuliers que des États. Calculs à l'appui, il considère que dans l'hypothèse d'une sortie de l'euro d'un pays comme la Grèce, le risque de contagion est largement supérieur à celui encouru en cas de maintien au sein de la zone.

APPRENDRE À « PENSER » L'EUROPE

C'est donc un changement de modèle européen que l'auteur appelle de ses vœux, celui qui a prévalu jusqu'ici ayant montré ses limites. Il estime que l'abandon de souveraineté de l'Europe vis-à-vis du reste du monde est beaucoup plus dommageable que l'abandon de

souveraineté des États vis-à-vis de l'Europe. Pour échapper au scénario du pire, l'intégration économique et politique de l'Europe lui semble indispensable. Il propose de prendre modèle sur le mode de fonctionnement de l'État fédéral allemand qui assure une péréquation économique et financière entre les *Länder* riches et les *Länder* pauvres ; celle-ci pourrait être assurée entre les États de la zone euro, moyennant un mécanisme de discipline budgétaire qui protégerait des abus et des dérives.

À cet égard, on aurait pu attendre une approche plus originale de l'Europe qui, manifestement, ne peut se comparer à aucun autre modèle. À l'instar d'Edgar Morin, il faudrait peut-être apprendre à « *penser l'Europe* », pour en faire de nouveau un projet mobilisateur et attractif.

PRÉCAUTION, MÈRE DE L'IMMOBILISME

Pour parachever le tout, un renversement des valeurs est indispensable. Celui-ci devra se traduire par l'abandon de la préférence donnée à la sécurité – les rentiers – sur le risque – les entrepreneurs. À l'aversion dominante pour le risque, Matthieu Pigasse oppose son aversion pour le « *principe de précaution* » qui paralyse et encourage l'immobilisme. Il faut aussi ouvrir la voie aux jeunes, au lieu de préserver les acquis des vieux. Concrètement, cela veut dire qu'il faut *a minima* rendre la taxation du capital au moins égale à celle du travail, et s'autoriser une marge d'inflation qui favorise les jeunes emprunteurs. Quant au protectionnisme préconisé par certains, l'auteur montre qu'il serait plus préjudiciable que rentable pour les économies développées.

Sous réserve d'une régulation maîtrisée – qui n'a pas cours aujourd'hui – les échanges avec des pays comme la Chine ne peuvent qu'être bénéfiques.

Ses recommandations finales sont :

- faire baisser l'euro ;
- instituer une réforme fiscale mettant fin au désavantage du travail par rapport au capital, fusionnant l'impôt sur le revenu, qui est progressif, avec la **CSG**, qui ne l'est pas ;
- mettre fin aux dispositifs, comme les niches fiscales, qui ne génèrent que des effets d'aubaine – le nouveau gouvernement français s'est d'ailleurs engagé sur ce chemin ;
- assurer un meilleur partage des revenus ;
- favoriser la ré-industrialisation ;
- construire un projet européen fort.

Le tout étant porté par le principe d'égalité, seule voie d'évitement de mouvements sociaux d'ampleur.

FRANCE, GRÈCE : LE DOUBLE ÉCHO

Les « révolutions » annoncées par le titre ne sont pas véritablement dessinées au cœur de l'ouvrage et il paraît plus pertinent de parler de corrections de trajectoire d'un capitalisme qui va à sa perte s'il ne se ressaisit pas. Pour autant, le diagnostic dressé sur le déclin de l'Europe et sur l'état de la société française vaut d'être pris au sérieux. Car le risque de conflagration sociale, voire politique, est réel dans des sociétés sans espoir et sans avenir, sauf pour une minorité de privilégiés.

Guy SNANOUDJ

Journal trimestriel de documentation politique

**Après-
demain**
Organe
de la Fondation Seligmann

Dans chaque numéro : le dossier facile à classer, méthodique et objectif d'un sujet actuel, politique, économique ou social, conçu pour aider ceux qui veulent comprendre les problèmes contemporains (bibliothèques - services de documentation) et ceux qui ont la charge de les expliquer : enseignants, éducateurs, syndicalistes, animateurs de groupes...

L'ensemble des articles et numéros du journal Après-demain parus de 1957 à 2008 inclus sont en consultation libre directement sur le site internet www.fondation-seligmann.org rubrique « les archives du journal Après-demain de 1957 à 2008 ». Après-demain n'est pas vendu en kiosques, mais seulement dans quelques librairies. Articles, numéros et abonnements sont à commander en ligne ou avec le bon de commande.

apres-demain@fondation-seligmann.org

Numéros parus en 2011

- N° 17 (NF) La République en danger
- N° 18 (NF) Comment vivre ensemble ?
- N° 19 (NF) Quelle justice pour les mineurs ?
- N° 20 (NF) Pour une République moderne

Numéros parus en 2012

- N° 21 (NF) L'école dans la société
- N° 22 (NF) Médicaments : entre progrès et profits ?
- N° 23 (NF) Les droits des immigrés
- N° 24 (NF) Quel avenir pour les jeunes ?

Bon de commande page 8

Offres d'abonnement

| | Offre papier | Offre numérique | Formule intégrale |
|---|--|--|---|
| <i>Descriptif des abonnements</i> | <i>Recevez chaque trimestre le journal Après-demain chez vous.</i> | <i>Retrouvez chaque trimestre le journal Après-demain sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).</i> | <i>Recevez chaque trimestre le journal Après-demain chez vous et sur votre espace abonné. Accès illimité aux archives du journal (de 1957 à nos jours).</i> |
| Abonnement annuel* : | | | |
| - Ordinaire | 34 € | 34 € | Tarif unique de 54 € |
| - Etudiants, syndicalistes | 26 € | 26 € | |
| - Groupés (5 et plus) | 26 € | ----- | |
| - Etranger | 51 € | 34 € | |
| | Version papier | Version numérique | |
| Prix du numéro* : | | | |
| - France | 9 € | 9 € | |
| - Etranger | 11 € | 9 € | |
| Collections reliées* : | | | |
| - Des numéros par année avant 2007 | 34 € | ----- | |
| - Collections reliées des années 2007-2008, 2009-2010 | 60 € | ----- | |

* Remise libraire : 10% - TVA non applicable (Art. 293 B du CGI)

Paiement par chèque bancaire ou par virement à l'ordre de :
Fondation Seligmann - Journal Après-demain
Organe de la Fondation Seligmann - BP 458-07 - 75327 Paris Cedex 07
Siret 493 754 246 00012 - APE 9499 Z

Paiement en ligne sur le site de la Fondation Seligmann
www.fondation-seligmann.org